

analyse du contenu des contributions web

L E S
U N I
L , A
V D R
E , C
R É H
S T I
I É T
T E S
É D C
S E T
U R E
0 1 7

analyse
du
contenu
des
contributions
web
des
universités
d'été
de
l'architecture

sommaire

03

**contexte
et objectifs
de l'étude**

08

**synthèse des
contributions**

08

1 #Utiles :

**Comment
fabriquer la
ville ?**

32

2 #Utiles :

**Transformons
nos métiers**

64

Liste des contributions

contexte et objectifs de l'étude

L'Ordre des architectes a organisé pour la troisième fois les Universités d'été de l'architecture. Elles ont eu lieu au Théâtre Le Monfort à Paris le 7 juillet 2017. Ces Universités ont rassemblé des architectes, des élus, des professionnels et des partenaires du secteur.

Le site www.universites-architecture.org a accueilli du 24 mars au 6 juillet 69 contributions et 81 commentaires et réactions émanant de ces professionnels pour créer un laboratoire d'idées collaboratif, largement ouvert à toutes les expertises et toutes les expériences. La très large majorité des contributions et commentaires est rédigée par les architectes eux-mêmes. Les candidats à l'élection présidentielle ont répondu à un ensemble de questions qui leur ont été posées. Quelques contributions émanent des partenaires des architectes (élus, aménageurs, représentants des entreprises du bâtiment, assureurs).

En 2017, la réflexion collective s'est concentrée autour de l'interpellation #Utiles ! Deux grands axes de questionnements et de propositions ont été définis :

thème 1 **Comment fabriquer la ville ?** La dimension urbaine de nombreux enjeux sociaux, économiques ou environnementaux (mal logement, hyper déconnexion sociales, migrations, risques climatiques,...) est trop souvent occultée. Alors que la fabrication de la ville connaît un mouvement de « privatisation » par le transfert du financement et de l'ingénierie vers des acteurs privés, c'est l'équilibre entre les différents acteurs qui est en question. L'objectif est de garantir la décision publique en faveur des valeurs d'usage de la ville et de l'intérêt général. La responsabilité des architectes est de contribuer à cet intérêt commun et d'accompagner les innovations dont les mutations actuelles sont porteuses. La profession d'architecte s'appuie en France depuis de nombreuses années sur les principes de la commande publique qui a défini les rôles des différents acteurs (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises) et posé le principe de la dissociation de leurs missions, permettant ainsi notamment à la maîtrise d'œuvre d'assurer ses fonctions de manière indépendante. Or cette forme traditionnelle de dévolution de commande publique se raréfie au profit de la commande privée, au nom de la

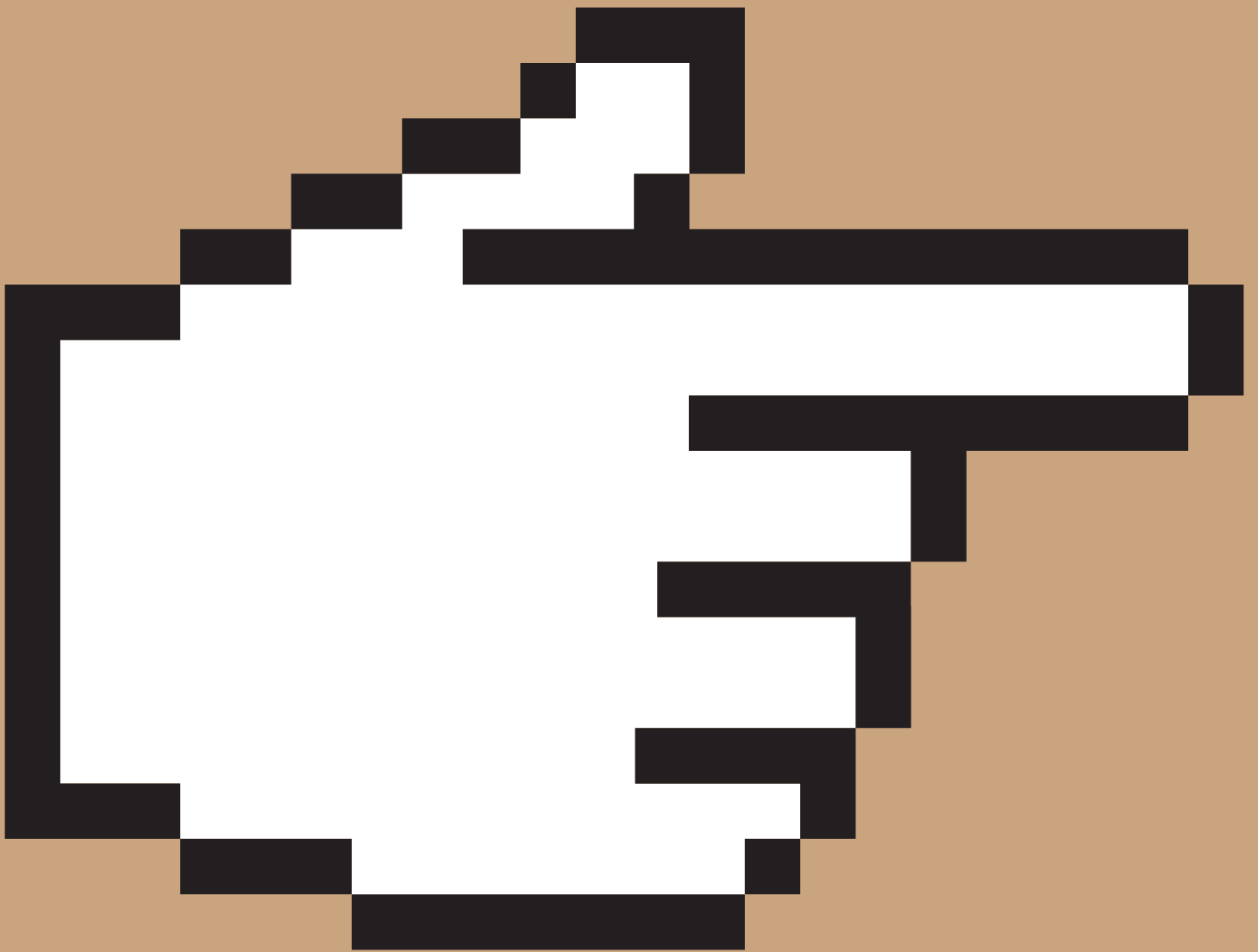
réduction des délais et des coûts. Contrats globaux, VEFA, ou encore nouveaux appels d'offres ensembliers / appels à projet / consultations se multiplient, transférant à des maîtres d'ouvrage privés l'aménagement, la réalisation, le financement, et au-delà l'entretien et la maintenance d'ouvrages publics, voire d'îlots et de quartiers entiers.

thème 2

Transformons nos métiers ! L'importance prise par l'économie digitale rebat le jeu des différents acteurs de la ville et favorise l'émergence d'un nouveau modèle économique qui concerne autant les élus locaux que les professionnels. Les élus voient apparaître de nouvelles plateformes d'échanges ou de réseaux sociaux qui entendent participer activement à la décision publique et auxquels ils se doivent de répondre. Les acteurs professionnels de leurs côtés doivent s'adapter, se diversifier, renforcer leurs compétences ainsi que leurs structures pour répondre à une concurrence nouvelle émanant parfois même d'acteurs totalement étrangers à la filière (IBM, Google...). Face à la mondialisation de la concurrence et des marchés, accélérée par la digitalisation, il s'agit pour l'ensemble des acteurs de la ville de se réapproprier cette culture du numérique et de construire de nouvelles possibilités : réinventer la maîtrise d'ouvrage, repenser les filières, articuler technologies nouvelles et procédés traditionnels, réinterroger les usages, mutualiser les ressources, promouvoir une économie circulaire, pour la production d'une ville plus durable. Les architectes élargissent leurs missions, déploient leurs compétences. Les agences optent tantôt pour un développement des compétences en interne et tantôt pour des associations ponctuelles, mais dans tous les cas une veille et un travail en réseaux professionnels sont stratégiques. Un grand nombre se tournent, telles des start-up, vers la recherche et le développement. D'autres s'investissent dans le management de projet, auprès de la maîtrise d'ouvrage et / ou auprès des usagers.

Comme en 2014 et 2015, les Universités d'été de l'architecture ont reçu le soutien de la Ministre de la Culture. Elles sont conçues cette année en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Ile de France et en partenariat avec la MAF.

Le document rassemble pour le Conseil national de l'Ordre des architectes deux synthèses des contributions rédigées sur chacun des deux axes de questionnements.



synthèse des contributions

thème 1 #Utiles : Comment fabriquer la ville ?

Sur cette question, le discours des contributeurs s'est structuré autour de 4 parties :

Les deux premières parlent du contexte dans lequel la ville se fabrique et des enjeux qui s'y rapportent. La notion de déséquilibre à combler qui peut parfois aller jusqu'à la fracture apparaît comme centrale. Par ailleurs, deux mutations cristallisent particulièrement l'analyse que portent les contributeurs sur les facteurs déterminant les enjeux de transformations urbaines : la révolution numérique et la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux.

- 1 La compréhension des déséquilibres entre différents territoires, différentes populations, différents usages : 38% des contributions de ce forum « #Utiles : Comment fabriquer la ville ? se rapportent à ce thème. Il s'agit pour les contributeurs d'analyser la situation des différents territoires, différents usages et différents usagers de la ville, du centre jusqu'à ses limites extérieures, des territoires aisés aux zones de précarité, des citoyens aux migrants, des activités de loisirs, économiques aux activités commerciales, chacun ayant sa dynamique propre, dépendant de celles des autres, ce qui est source de potentiels déséquilibres, voire fractures.

- 2 Les révolutions numériques et environnementales conditionnent la fabrique de la ville : 23% du discours porte sur ce thème. Il s'agit pour les contributeurs de recenser et de hiérarchiser toutes les évolutions économiques, technologiques, sociétales qui déterminent les usages de la ville et donc sa fabrication.

Les troisième et quatrième parties concernent la manière de fabriquer la ville. Deux éléments sont mis en avant :

- 3 Le principal élément se rapporte à la façon dont les différents acteurs de cette fabrication urbaine doivent impérativement travailler collectivement, en interaction : 28% du discours porte sur ce thème. Plusieurs acteurs sont mis en avant, les architectes y occupent une place centrale, en lien étroit avec les élus, mais aussi en collaboration avec les urbanistes, les aménageurs, les chercheurs en sciences sociales, les acteurs privés, les citoyens...
- 4 Un autre thème abordé de manière secondaire concerne les pratiques d'urbanisme : 11% du discours porte sur leur nécessaire adaptation pour faire évoluer progressivement la ville.

habiter une ville durable et belle

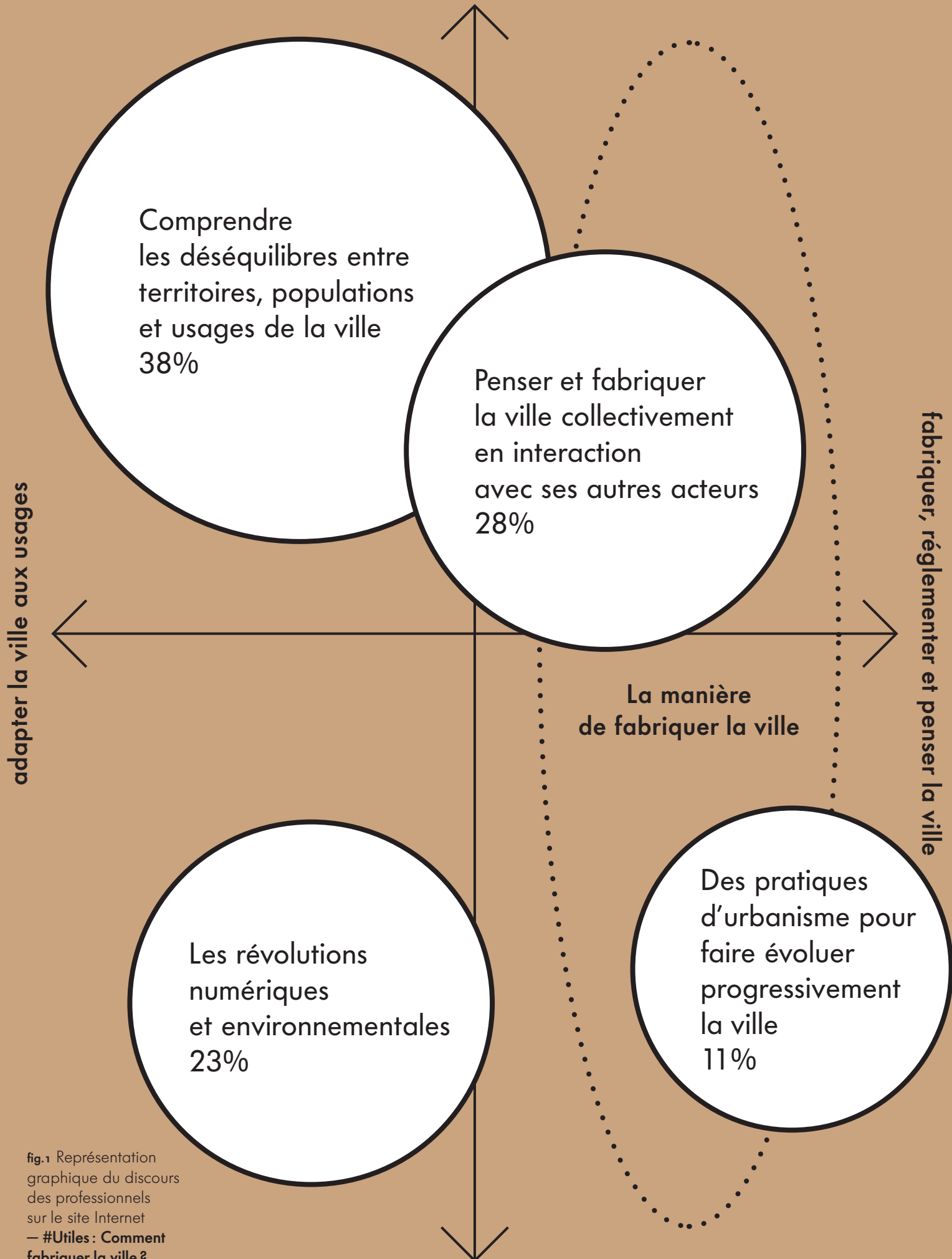


fig.1 Représentation graphique du discours des professionnels sur le site Internet – #Utiles : Comment fabriquer la ville ?

créer les conditions du développement d'une cité harmonieuse

1. Comprendre les déséquilibres entre différents territoires, différentes populations, différents usages de la ville

Pour les contributeurs du forum « #Utiles : Comment fabriquer la ville ? », réfléchir à la manière de façonner le milieu urbain implique nécessairement d'appréhender la ville dans sa diversité : diversité des territoires, diversité des populations qui l'habitent et la fréquentent, diversité des habitats et diversité des usages, qu'il s'agisse des déplacements, des activités laborieuses, de loisirs ou d'approvisionnement...

Outre le recensement même de cette diversité, les contributeurs posent la question des limites urbaines. Pour fabriquer la ville, il apparaît nécessaire de s'entendre sur une définition qui en précise les limites. Car c'est notamment aux « limites de la ville qu'apparaissent les situations les plus dégradées ».

Par ailleurs, pour les personnes ayant participé au forum, « la ville se construit au quotidien, se réinvente en permanence ».

Appréhender la ville dans cette double dimension de diversité et de dynamique permet d'en souligner les déséquilibres :

Déséquilibres entre territoires aisés et pauvres, urbanisés et ruraux, sur et sous-équipés : Les territoires aux limites de la ville amènent un discours conséquent. Ainsi, les terres agricoles seraient attaquées par l'expansion des villes qui les dégradent. Il serait nécessaire de les protéger voire de les « sanctuariser ». Les banlieues pâtissent également d'un urbanisme favorisant les centres, enclavant certains territoires et pensé, trop souvent, sans vision globale des liens existant entre les territoires. En dehors des villes, même, « la vie s'est éloignée des bourgs et des villages », devenus au mieux des cités dortoirs, au pire désertés de leurs habitants. « Un urbanisme de la campagne » serait nécessaire.

Déséquilibres entre populations, intégrées ou exclues partiellement, voire totalement des aménités que produit la ville. Se pose ici la question de la « domination d'un groupe », de son accaparement de l'espace public au détriment des autres citoyens. C'est le cas lorsqu'une place, une rue devient le lieu de pratiques illicites, lorsque les habitants ou usagers du lieu ne souhaitent plus s'y rendre. Ce serait également le cas pour les femmes. La ville conjuguerait « toutes les formes de la domination masculine, y compris par des formes architecturales et par la conception des espaces publics qui n'auraient pas été pensés pour les femmes ». Enfin, l'accueil des « réfugiés de guerre ou économiques » pose la question de la place que la ville octroie à des populations en situation d'urgence. En élargissant le propos, se pose la question des mal-logés et des personnes en situation de précarité ou en voie de précarisation de par les logements qu'elles occupent (précarité énergétique).

Déséquilibres entre usages, besoins et équipements :

Suréquipement en zones commerciales de certains territoires comparés aux besoins des populations, inadaptation des logements face au vieillissement de la population et à l'impératif de conserver les populations âgées à leur domicile, difficultés des individus à changer de logements alors que leurs modes de vie (mutations professionnelles, départ des enfants du foyer familial, divorce...) nécessiteraient qu'ils puissent modifier la surface de leur logement et changer la localisation de celui-ci.

Tous ces éléments montrent la nécessité de penser l'espace urbain et les bâtiments qui le façonnent pour en réduire, voire en éradiquer ces déséquilibres.

Il n'y a pas toujours consensus entre les contributeurs et plusieurs éléments de ce constat donnent lieu à des échanges contradictoires.

C'est notamment le cas de l'analyse portée sur la domination masculine. Les échanges sur la réalité d'un urbanisme pensé pour les hommes sont contradictoires.

La question des limites de la ville amène également des points de vue différents. Existent-elles réellement ? S'agit-il de territoires en compétition ? La ville grandissante dégrade-t-elle les territoires agricoles par le phénomène de spéculation foncière ou bien doit-on parler «de continuité, de complémentarité, chaque territoire ayant un impératif besoin de l'autre» ? Ce dernier aspect nous a amené à préférer parler, à ce stade, de déséquilibre plutôt que de fracture.



fig. 2 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « Comprendre les déséquilibres entre différents territoires, différentes populations, différents usages de la ville »

Au-delà du débat sur les dimensions des déséquilibres existants et la matérialisation des limites de la ville, la méthode qui consiste à comprendre la diversité de la ville, sa croissance, l'existence de déséquilibres comme nécessaire préalable au travail de fabrication de la ville est largement partagé. Il s'agira alors principalement de travailler sur ces déséquilibres, en complément de l'analyse des tendances sociétales, technologiques et économiques pour penser et fabriquer la ville afin d'y « favoriser les équilibres et d'en ordonner les tensions. »

Comprendre les déséquilibres entre les différents usages de la ville

« Le logement de demain doit impérativement se réinventer afin de tenir compte des nouveaux besoins de la société... Il est impératif de se projeter dans l'avenir en prenant en compte les besoins d'aujourd'hui comme le vieillissement de la population, l'envie des personnes âgées de rester vivre chez elles ou à proximité de leurs enfants, permettre aux personnes atteintes d'un handicap de vivre comme les autres et de se déplacer sans risque, ou encore préserver le tissu économique local de proximité. L'identification des besoins permettra d'imaginer l'habitat de demain, plus globalement d'imaginer des espaces de vie adaptées, flexibles et pérennes pour les 100 prochaines années... »

« Les zones commerciales continuent à s'étaler à l'orée des villes. Une spécificité française, mortelle pour l'environnement et la cohésion sociale, qu'aucun candidat, manifestement, n'est prêt à remettre en cause... Si la France veut préserver son art de vivre et sa cohésion sociale, il est urgent de mettre un terme à l'anarchie commerciale de ses entrées de ville... En France, malgré les engagements répétés des politiques, les terres agricoles et naturelles en périphérie de ville continuent à être bradées. La situation est d'autant plus préoccupante que les zones commerciales, au-delà de leur laideur, nuisent gravement au lien social, notamment dans les villes moyennes de province. »

« L'élégance d'une ville est aussi sa capacité à ordonnancer ses tensions... Quels nouveaux équilibres trouver entre les acteurs (entreprises privées, pouvoirs publics, usagers) de la fabrication de la ville ? Le nouvel équilibre, c'est la gestion du déséquilibre, car ce décalage, ce retard sur la vie que provoque la ville (et surprend toujours ses gestionnaires), est le moteur de l'évolution de l'urbain. Comment faire la place pour le renouvelé permanent, comment recycler l'espace ?... »

Comprendre les déséquilibres existant entre les différentes populations et les différents usagers de la ville

« La ville est une confrontation d'intérêts privés et de nécessités collectives. La ville est le lieu de la cohabitation, des êtres, des générations, des niveaux sociaux... Dans la ville résident des pauvres et des riches, et cela ne pose de problème à personne. Ce qui pose problème c'est de ne pas se sentir chez soi dans l'espace public... Ecrire la ville, c'est accueillir la sphère privée et lui donner une façade sur l'espace public. C'est cette peau, la qualité de cet échange qui fait la ville. Cette organisation de l'espace, sa mise en volume,

et l'osmose public / privé doit être scénarisée. Cette culture partagée entre les acteurs, entreprises privées, pouvoirs publics, usagers de la fabrique de la ville, elle s'écrit et se joue avec un metteur en scène.»

«Aujourd'hui, la ville conjugue toutes les formes de la domination masculine, y compris par des formes d'architectures et par la conception des espaces publics... Si les femmes ne s'attardent pas en ville, c'est aussi parce qu'elle n'a pas été pensée pour elles, notamment pour tout ce qui concerne les équipements de loisirs et les espaces sportifs... »

«Aujourd'hui, les villes, grandes ou petites, tentent d'accueillir des réfugiés de guerre et économiques. Demain, ce seront des réfugiés climatiques, et qui sait d'autres crises encore. Un tiers de la population mondiale vit dans des bidonvilles, campements illicites, squats. Les métropoles françaises n'échappent pas à cette autre forme de mondialisation. Déjà rien que dans la Métropole du Grand-Paris, 8 000 personnes vivent dans un bidonville et 34 500 [1] sont hébergées par le 115. La France compte près de 4 millions de mal-logés en France. Il faudrait construire 600 000 logement par an, dont 200 000 logements sociaux pour résorber la crise du logement, devenue aujourd'hui une crise sociale et politique.»

Comprendre les déséquilibres entre les différents territoires

«L'entière de notre pays est aménagée. Nous n'avons plus, à proprement parler, d'espaces naturels... Tout y est aménagé, relié, équipé. C'est pourquoi il n'y a plus en Europe comme en France d'opposition entre urbain et rural mais une continuité-complémentarité, un système d'échanges, chacun ayant un impératif besoin de l'autre.»

«Il faut aussi raisonner sur la ville par rapport à ce qui n'est pas la ville. Les anciennes limites des villes sont dépassées par l'étalement urbain. Aux abords des espaces habités, la spéculation foncière produit des situations dégradées notamment en ce qui concerne les terres agricoles. Le développement de la demande des circuits courts devrait initier un nouveau statut pour inscrire l'agriculture périurbaine dans une coopération avec la qualité des paysages tout en s'inscrivant dans une réalité économique. Il serait souhaitable de mieux savoir articuler les emprises construites, les infrastructures, les espaces ouverts de l'agriculture et les sites naturels.»

«La ville c'est effectivement l'instauration d'un dedans et donc d'un dehors, d'une forêt originelle – l'existence d'un "fora"».

«Nous ne pouvons pas continuer à fabriquer des zones de non droits autour des Métropoles. Notre territoire se meurt et si nous voulons réussir le bien-être des citoyens, c'est réinventer la vie autour des bourgs et villages et c'est retrouver un urbanisme de campagne à l'échelle du bien-être de l'homme.»

«Quels lieux fabriquons-nous ? Les lumières, les silences et les intériorités offerts sont-ils aussi harmonieux que ceux bâtis durant l'âge classique des XVII^e et XVIII^e siècle ? Sont-ils aussi efficaces que ceux de l'âge pré-moderne du XIX^e siècle ? Les entre-deux sans limite générés par tous ces objets architecturaux célibataires, s'ils sont parfois fascinants pour le regard, sont-ils confortables pour l'habitant ? Nous devons accepter le fait que la ville est un continuum d'hommes et de femmes enracinés dans différentes formes de natures apprivoisées. Un continuum peuplé d'oiseaux, d'automobiles, d'arbres, d'entreprises, de supermarchés et de logements qui organisent le travail et le social.»

«Il est binaire à opposer le downtown ithyphallique anecdotique pendant de l'urban sprawl à une ville horizontale sans limite... Reterritorialisons le centre urbain contre l'option engagée d'un territoire urbanisé sans dehors. Autofiction où les hommes s'agglutinent sans fin et déconnectés d'un immédiat d'aire agricole et de nature, propice à la mondialisation, aux transports polluants, au détachement d'une appartenance opérative. La densité douce s'inscrit dans cette résorption au continuum, à l'isotropie. Oui revendiquons des lieux, des lieux qui sont de densités et qui prennent sens en tant que pendants complémentaires à des aires de subsistances alimentaires locales et de nourritures terrestres pour les sens...»

«L'un des grands enjeux du développement des métropoles françaises est de construire des villes compactes pour limiter l'étalement urbain, rééquilibrer les inégalités territoriales et loger une population croissante. Or, créer de la densité implique davantage de promiscuité. Les nouvelles opérations immobilières bousculent les équilibres locaux et créent des situations conflictuelles. Les crises migratoires soumises à des enjeux transnationaux se télescopent avec notre territoire en mutation. Déjà apparaissent frictions, tensions et oppositions, plus ou moins justifiées, plus ou moins virulentes, toutes nées d'un vivre ensemble nécessaire mais sans projet de société concerté. Pourtant, les solutions sont à portée de main.»

2. Les révolutions numériques et environnementales déterminent la fabrique de la ville

Au-delà de la compréhension des déséquilibres que produit l'urbain, pour les contributeurs du forum « #Utiles : Comment fabriquer la ville ? », réfléchir à la manière de façonner le milieu urbain implique d'en comprendre les dynamiques, les facteurs de changement des modes d'habitat, de travail, de loisirs, d'approvisionnement ou de transport dans la ville. Il s'agit là encore d'analyser le contexte qui s'impose et s'imposera à l'avenir aux usagers

du milieu urbain (individus, entreprises, collectivités) et conditionnera leur implantation sur le territoire pour en éviter les déséquilibres ou les fractures.

Dans ce domaine, deux facteurs de changement ont plus particulièrement cristallisé les contributions des intervenants : la révolution des techniques, tout particulièrement des techniques numériques et la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux. Elles amènent à imaginer trois principaux facteurs de changement :

Une possible relocalisation des activités industrielles d'assemblage sur les territoires urbains au sein d'unités de plus petites tailles avec la nécessaire transformation de la chaîne logistique, un développement d'une agriculture urbaine et une redistribution des localisations des résidents. **Les modes de vie et de production devraient donc s'orienter vers des circuits courts.** Les entreprises produiraient alors pour des « clients locaux au plus juste de leurs besoins sur un territoire donné en intégrant le coût des externalités (transport, pollution, emploi local, recyclage) ». Cette tendance implique que les territoires proposent des services et des aménités de qualité afin d'attirer les populations qualifiées nécessaires à la mise en place des activités de production. Les enjeux pour la fabrique de la ville sont donc forts.

Les révolutions numériques et environnementales s'illustrent également par la mise en place de plateformes de services qui permettent aux usagers d'envisager leurs déplacements, leur consommation et leur habitat de manière différente (co-voiturage, usage des produits plus que possession, gestion intelligente et personnalisées de l'énergie...). L'économie du partage peut elle aussi contribuer à la ré-internalisation urbaine des modules de production. Elle modifie la logistique urbaine vers une logistique de l'échange. Elle transforme la ville, ses logements, ses équipements, ses réseaux de transport, de communication, d'énergie en un immense système de services.

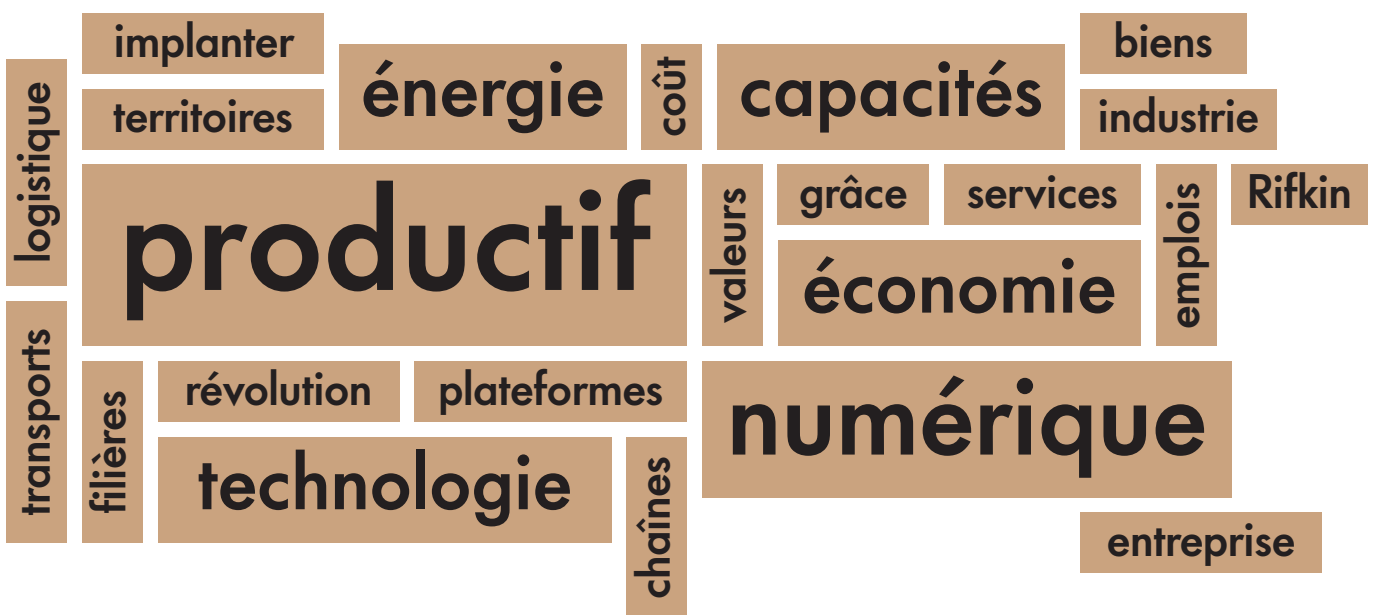


fig. 3 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « Les révolutions numériques et environnementales conditionnent la fabrique de la ville »

Si les échanges de services entre particuliers se sont développés, ce phénomène reste limité. **Des entreprises sont entrées de façon forte sur ce système des services en y amenant la logique de marché.** De nouveaux ensembles urbains, autour notamment des industriels de l'énergie, proposent l'accès à des services intelligents avec la promesse de contribuer à développer des aménités urbaines de qualité. Le **marché des services intelligents** est considéré comme lucratif par les contributeurs dont certains alertent sur les risques que revêt cette forme de privatisation de la gestion de la ville. Le débat porte alors sur l'impact de ces stratégies « Smart city » sur le bien commun et sur les territoires. Plus que les risques de piratage des données, c'est la conséquence de la valorisation qui en est faite par des acteurs privés dans une logique de profit qui semble poser question. Cette logique est source de fracture, de déséquilibres entre territoires et entre population. Ce risque apparaît alors sous un jour particulièrement inquiétant pour ces contributeurs. Cette logique privée induirait en effet le risque d'un déséquilibre majeur entre des métropoles denses, riches et productives, des populations éduquées, aisées bénéficiant de ces services intelligents et des territoires pauvres, clairsemés, des populations moins éduquées, pauvres qui seraient exclues de l'accès à ces services intelligents. Les villes pourraient devenir le territoire d'une « élite hyper connectée qui se l'approprierait au détriment du reste de la population relégué sur ces territoires sous-équipés ». Le rôle de la puissance publique dans la gouvernance des villes est ainsi mis en question. Comment garantir la place de l'intérêt général dans l'aménagement des territoires ?

Ces alertes concernant le risque de déséquilibres futurs entre territoires et populations associé aux stratégies de smart city n'est pas unanimement partagé. L'un des remparts consiste dans la manière dont la ville sera façonnée et au rôle que chaque acteur (public ou privé) pourra y prendre, et parmi eux, au rôle dévolu aux architectes.

La révolution des techniques modifie les implantations des activités économiques sur le territoire

« Les facteurs associés aux évolutions technologiques et sociétales. Deux évolutions technologiques (au moins...) sont susceptibles de faire évoluer le schéma traditionnel de la chaîne de valeur dans son déroulé et aussi dans la pondération de l'importance des maillons qui la constituent : La "révolution numérique" – qui est en fait en cours depuis le milieu des années 1970 et qui a déjà largement contribué à accompagner les décisions stratégiques des grandes entreprises sur leur localisation et l'émission de leurs implantations par fonction grâce au support des systèmes d'information (ERP), à la bureautique et aux réseaux, à Internet et à l'économie numérique ; La révolution numérique a accompagné et favorisé cette première phase de mondialisation ; mais un nouveau tournant s'opère de façon accélérée, cette fois-ci dans les maillons de la production et dans la meilleure liaison entre la production et les autres maillons, grâce à plusieurs évolutions – en innovation de rupture ou en accumulation d'innovations déjà existantes et mises en connexion ; par exemple (liste non exhaustive) le couplage des robots de production et les modèles numériques des objets et de leur environnement (exemple l'imprimante 3D qui permet de réaliser assez simplement des

prototypes voire des petites productions, mais aussi exemple des machines-outils à découpe laser – technologie présente depuis plus de 30 ans – associées à des modèles numériques plus complexes et surtout dans des assemblages collaboratifs ; “la fabrication additive” basée sur des équipements capable de produire des pièces métalliques à partir de modèles et de processus numériques), grâce aussi aux progrès des systèmes collaboratifs en temps réel qui peuvent éviter des grands regroupements d’ingénierie et qui en tous cas introduisent directement le consommateur ou l’usager dans la définition, la conception sinon la réalisation du produit. Enfin il faut aussi noter les systèmes de type BIM qui intègrent la possibilité d’une réalisation et d’une fiabilité industrielles dans des processus très manuels : on peut imaginer que l’assemblage de certains produits ne nécessiterait plus une chaîne dans des locaux industriels avec économie d’échelle. Ainsi la concentration et la spécialisation qui ont pu résulter des processus à l’œuvre dans l’économie industrielle et la mondialisation sont des effets que la nouvelle révolution numérique peut inverser.»

La révolution numérique fait apparaître de nouveaux modes de consommation autour de l'économie du partage transformant le rapport à la propriété et valorisant l'usage plus que la possession

« Nous devons prendre en compte les évolutions à l’œuvre sous la pression des évolutions numériques : ... De nouvelles valeurs se créent ; les émissions de CO₂, la qualité de l’air, la sobriété énergétique, le recyclage des déchets s’échangent, se vendent ... D’autres évolutions, sociétales, sont aujourd’hui révélées et décrites ... Il s’agit d’une part de l’émergence accrue de la participation des utilisateurs dans leur espace et leur économie, dans la définition des biens et services et dans l’acceptabilité de ce qui leur est proposé, dans l’accessibilité aux informations de consommation et dans la production et la mise en commun de ces mêmes informations- constituant par elle-même une valeur. Il s’agit aussi de l’économie du partage ou “sharing economy” dans laquelle l’usager ne possède plus l’objet ou plus à temps complet (automobile, bien immobilier, outil, vêtement ...) ... Cette évolution, ... plaide pour une réinternalisation urbaine de modules de production. Elle implique aussi de redéfinir la logistique urbaine et d’y intégrer une “logistique de l’échange” totalement différente de la logistique actuelle ... Si on associe cette remarque avec l’analyse des nouveaux modes productifs nécessitant eux-mêmes moins de matière, c’est tout l’espace logistique qui en est réformé ; c’est aussi une nouvelle conception entre producteur et utilisateur ... »

La révolution numérique et la tendance à la relocalisation des activités productives implique de favoriser la qualité des services et aménités proposés par un territoire urbain

« Quoi qu’il en soit ces “modules de production” ne pourront plus être éloignés des aménités urbaines ou d’une qualité de vie avérée : l’accroissement des qualifications qui seront requises tant en termes technologiques que entrepreneuriaux rend définitivement obsolètes et disqualifiés des centres industriels isolés dans la ruralité par manque d’attractivité pour ces nouveaux employés. Le “désir de territoire” devient un élément important

de la localisation des personnes qui peuvent créer de la valeur dans les nouvelles formes de production... »

« Ce sont de nouvelles pratiques financières qui se développent grâce aux plateformes internet (Air bnb, Uber...) et à l'économie numérique. Elles transforment la ville, ses logements, ses équipements, ses réseaux de transports de communication, d'énergie et même ses espaces publics en un immense système de services. C'est l'usage... qui est loué ou vendu et non le bien lui-même... Cela ne signifie pas du tout la fin de la propriété, car tous ces biens ont des propriétaires mais ce ne sont pas ceux qui en ont l'usage ni même qui l'exploitent... Les temps de la ville se différencient et l'enjeu est d'optimiser les consommations et les usages en s'appuyant sur cette différenciation des temps. »

La révolution énergétique modifie les implantations des activités économiques sur le territoire

« La "révolution énergétique" ou la "troisième révolution industrielle" qui au-delà de la relocalisation de la production de l'énergie au plus près des territoires de leur utilisation ne peut qu'engendrer une redistribution des productions et des services, et une relocalisation des résidents (et) une relocalisation possible des systèmes productifs "dans la cité", dans le territoire urbain. Des systèmes productifs non polluants, avec une logistique limitée et avec une utilisation énergétique mutualisée. Des systèmes productifs collaboratifs et sur de petites unités implantées dans chaque territoire. Des systèmes productifs accélérant les effets de cluster et de plateformes mutualisées par le partage d'information et l'économie de matière et d'énergie. Enfin des systèmes productifs produisant au plus juste des besoins locaux dans un territoire donné et au plus juste coût intégrant les externalités (transport, pollution, emploi local, recyclage...). »

« La deuxième chose, je crois, c'est que les villes vont devenir de plus en plus agricoles. Nous pouvons lier l'intensité urbaine pour une bonne urbanité, avec l'agriculture urbaine. Cette ville qui donne à manger, qui est solidaire, peut faire évoluer les villes vers plus d'idéologie et non vers la technologie, qui deviendrait la finalité. »

Le défi de la smart city: logique industrielle et privée plus que fruit d'une réflexion sur les besoins des habitants et le bien public

« Le concept de "ville intelligente" ou de "smart city" recouvre des définitions multiples et imbriquées: il s'agit d'une part d'un quartier urbain équipé en infrastructures et applications associés à des technologies et services..., d'autre part d'un quartier accueillant, du fait de ses aménités, un quasi-cluster d'entreprises de "l'économie cognitive" partiellement dématérialisée et dans le champ de l'économie productive et concurrentielle, mais il s'agit aussi d'une communauté "citoyenne" qui est à la fois productrice et consommatrice de l'information (en "open data" ou non), gérée par la puissance publique ou par le marché, dans une logique d'économie résidentielle et locale des services, et qui questionne le rôle de la sécurisation des données personnelles

sinon de la gouvernance ; cette communauté serait aussi celle qui nourrirait les clusters de ses compétences, au moins pour une fraction... »

«La révolution numérique va bien évidemment bouleverser la gouvernance et les acteurs de la gestion de la ville, et accélérer les mutations. Cela ne relève pas du fantasme, les mégalo-poles asiatiques, et leur capitalisme débridé, deviennent les exemples de cette transformation...

En contractualisant dans des secteurs clefs et à forte complexité technologique et logicielle, les multinationales imposent aux collectivités des contrats longs qui vont devenir quasi définitifs... La gestion privée de l'eau et de l'assainissement dans nos villes françaises est l'illustration que céder à une entreprise privée, dont le moteur est le profit, un service captif, ne peut se traduire que par une flambée du coût du service. Nous avons là l'escroquerie intellectuelle fondamentale des théories de Jeremy Rifkin, qui "oublie" que nous sommes dans une économie de marché dont le moteur est le profit, et non le bien commun. A quoi sert le système Rifkin si ce n'est à engraisser les opérateurs privés qui amènent le logiciel de l'économie circulaire ? »

«Nous constatons une tentative accélérée des acteurs privés de pénétrer et / ou de créer la structure neuronale de la ville, d'innover de plus en plus profondément son fonctionnement et d'en devenir un organe vital. Ce n'est bien évidemment pas par philanthropie, que, sous couvert de bonne gestion intelligente grâce au numériques et aux algorithmes, les Cisco and Co font main basse sur des marchés croissants basés sur le comportement et les besoins de milliards d'individus... »

«La promotion du concept de smart city s'explique par l'arrivée de nouveaux ensembles urbains. Dans la conquête de ce nouveau marché, les grands industriels de l'Énergie sont particulièrement enthousiastes... Les solutions et outils proposés se situent donc dans une logique d'offre industrielle éloignée d'une réflexion sensible sur les besoins des territoires. Sur la base de données massivement collectées – les big data –, ces solutions optimisent nos besoins (un peu) et nos envies (beaucoup)... Le risque est grand de voir les citoyens transformés en consommateurs à l'existence réglée par des algorithmes sans cesse plus puissants. La question de l'impact des stratégies smart cities sur le "bien commun" et les territoires se pose quand, dans le même temps, l'ensemble de la population n'a pas accès à l'essentiel : habiter dignement, se soigner, être éduqué, travailler. D'autres questions toutes aussi inquiétantes se posent : qui gère les milliards de données collectées chaque jour?... Destinées aux métropoles denses, riches et productives, ces stratégies accroissent la fracture avec les territoires périurbains et ruraux. Au sein même des espaces urbains, la capacité à utiliser les différentes interfaces est très différemment distribuée selon les niveaux sociaux et générationnels. Conséquence : les villes pourraient devenir le territoire d'une élite hyper connectée, "hostile" envers certains usagers... »

Quels enjeux pour fabriquer la ville : le rôle des différents acteurs ?

« Le jeu traditionnel des acteurs est bouleversé, et en premier lieu, le rôle de la puissance publique. Très centralisatrice en France, gardera-t-elle la gouvernance et le pouvoir de décision face à un éclatement de l'offre des transports et de l'énergie, notamment ? »

« En 2015, la Stratégie nationale pour l'architecture a défini trois axes d'action pour l'avenir de l'architecture : "développer", "sensibiliser", "innover" avec un objectif affirmé : faire évoluer les pratiques architecturales pour répondre aux défis d'un monde qui change... Les mutations à l'œuvre concernent l'ensemble des acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre : elles obligent chacun à repenser ses modèles et sa place dans la "fabrique" de la Ville. »

« Alors, comment faire pour que cette troisième révolution industrielle se fasse dans l'intérêt collectif et non dans l'intérêt des grands groupes ? Pour ne pas donner les clefs de la ville à des puissances économiques qui vont pressurer l'individu-consommateur comme un citron, évacuer dans des banlieues sordides les consommateurs à faible profit potentiel ? Comment éviter des univers dickiens où il faut payer chaque jour son conapt et son frigo ? Même si la ville durable est un oxymore, elle ne doit pas être une ville dont les services publics seraient livrés en pâture au marché et vendue à la découpe aux grands acteurs privés ensembliers. En fait la ville s'autoproduit, poussée par les forces économiques et politiques qui en génèrent l'évolution. Pour produire une ville douce et intelligente, il faut que notre société soit également douce et respectueuse de ses habitants. »

« Cette privatisation a des conséquences sur la forme de la ville, ses espaces publics, son habitat... Elle a bien sûr des conséquences sur les acteurs architectes, concepteurs qui ont de plus en plus de difficultés à être en lien direct avec l' élu ou la collectivité qui se transforment en acheteur et dont les liens avec les concepteurs sont souvent médiatisés par un investisseur, un promoteur ou une entreprise au détriment du conseil que ceux-ci pouvaient leur apporter... C'est le rôle de la puissance publique qui est interrogée. Une politique publique dans les métropoles pour équilibrer les rapports public / privé dans l'intérêt général sera nécessaire pour préserver un bien commun... Comment garantir l'égalité de tous à ces services ? Les collectivités locales, devront à leur tour se donner les moyens de régulation des plateformes. Pour cela la ville devra elle-même se doter des moyens numériques pour interagir avec ces réseaux. Elle devra être elle-même une plateforme de contrôle et de d'assemblage d'initiatives privées. »

« Nous vivons une situation politique où le partage des rôles entre le public et le privé évolue vers la prépondérance des élus en tant qu'encadrant des actions plutôt qu'en tant qu'acteur opérationnel... Cette réalité, composante essentielle de l'écosystème dans laquelle les architectes œuvrent, doit être envisagée comme une opportunité pour le projet alors même que beaucoup de conditions sont réunies pour dégrader celui-ci. C'est à mon sens un des enjeux de la profession, celui d'accompagner cette profonde mutation du jeu des acteurs plutôt que de la subir. De ce point de vue, le questionnement

de nos pratiques est une nécessité plus qu'une interrogation : comment concilier les intérêts privés avec ceux du public mais également avec les ambitions d'une architecture, créative et qualitative, des bâtiments et des espaces publics. Au-delà de l'importance du talent pour l'architecte à fabriquer des propositions, c'est dans l'équilibre entre l'invention et la maîtrise du projet que doit se situer, selon moi, le positionnement des agences. Le contexte de notre pays a fabriqué un clivage entre les architectes dits "créatifs" et marketés et les architectes dits "faiseurs" indispensables à l'aboutissement et à la fiabilisation du processus. Je parie pour ma part sur le potentiel de ces complémentarités plus que sur leur opposition.»

3. Penser et fabriquer la ville collectivement, en interaction avec ses autres acteurs

Une fois les déséquilibres actuels identifiés et analysés, une fois les facteurs de changement et les déséquilibres potentiels et futurs étudiés, les contributeurs ont souhaité débattre de la manière de fabriquer la ville.

Avec un large consensus, les contributeurs ont décrit une méthode douce, inscrite dans le processus historique et culturel de la ville concernée. 28% du discours a porté sur cette méthode.

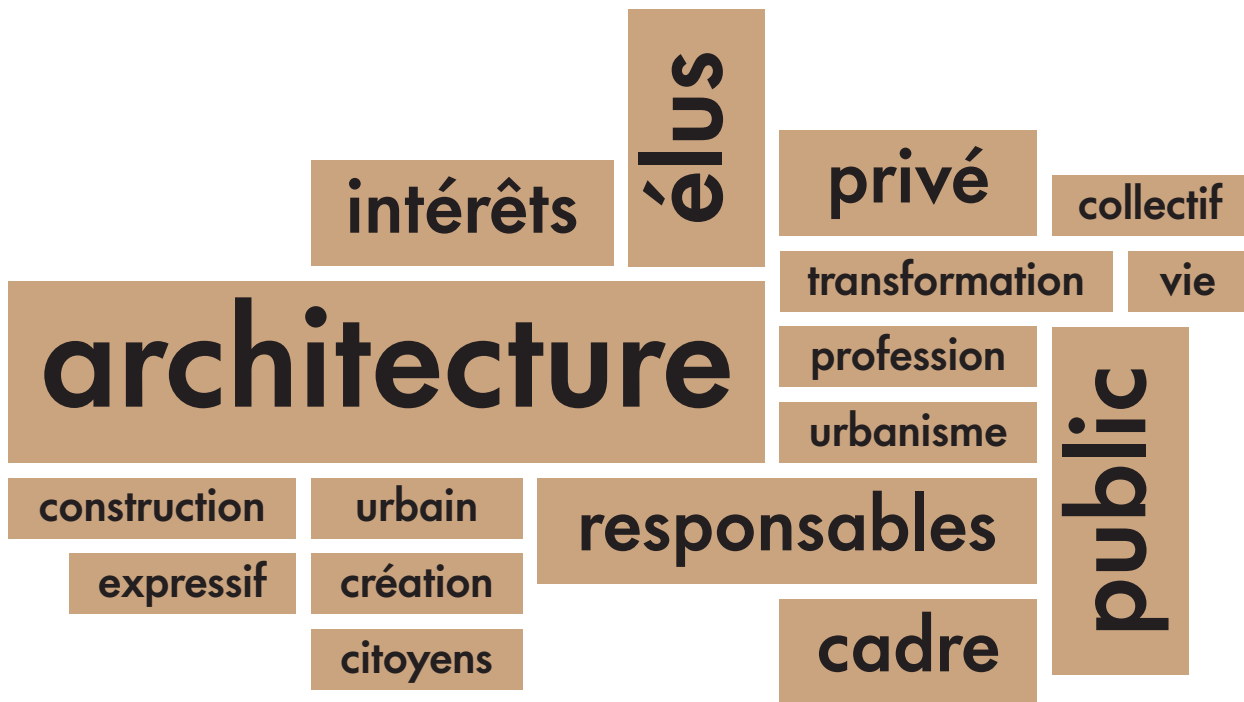
Selon eux, il est peu souhaitable que la fabrication de la ville se fasse de manière technocratique. Les contributeurs appellent à penser et fabriquer la ville collectivement avec les acteurs partie prenante à la fabrication de la ville et à son usage. Une attention particulière doit être portée au lien entre élus et architectes. Mais c'est l'ensemble des acteurs qui contribuent à fabriquer la ville (urbanistes, aménageurs, paysagistes, scénographes urbains...) mais aussi à la penser (géographes, ethno-sociologues, artistes...) qui doivent prendre part à cette fabrication. Enfin, il est important d'y associer les citoyens. Le rôle de l'aménageur est central. Il doit avoir la capacité de mobiliser des expertises diverses et animer différents groupes de projet.

Pour les architectes, la méthode à adopter pour fabriquer la ville européenne doit nécessairement tenir compte de son histoire et de sa culture. Il est important que les projets urbains intègrent les quartiers existants dans leur « dimension historique, culturelle et non seulement fonctionnelle ». Il faut également anticiper les mutations de demain.

Ce postulat historique et culturel induit une grande complexité dans la conduite des projets et plaide pour la mise en œuvre d'une méthode impliquant collectivement tous les acteurs qui contribuent à fabriquer la ville ainsi que ses usagers.

Pour les contributeurs, il apparaît essentiel d'éviter une méthode technocratique de fabrication de la ville. En effet, on risque alors de nier la dimension historique et culturelle de la ville européenne en appliquant des modèles qui vont la banaliser.

fig. 4 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « Penser et fabriquer la ville collectivement en interaction avec ses autres acteurs »



On risque ainsi de se tromper d'enjeux en pensant une ville qui ne corresponde pas suffisamment aux besoins et aspirations de ses usagers, ne tenant surtout pas assez compte des besoins des citoyens «les plus ordinaires et des territoires délaissés et déconsidérés».

Dans cette méthode collective de fabrication de la ville :

Les élus ont un rôle central pour penser le projet urbain et architectural de telle sorte que le cahier des charges soit l'expression d'une volonté politique responsable de l'intérêt public.

Les architectes, avec les autres professions qui fabriquent la ville et avec l'appui des professionnels des sciences sociales peuvent les y aider en leur «racontant leur ville» et en les aidant à insérer un projet urbain dans cette narration.

Cet «urbanisme de résilience», «intégrant autant des données humaines et sociales qu'économiques et techniques» ne peut s'imaginer sans la participation des citoyens. Sans aller jusqu'à des formules d'habitat participatif, considérées comme marginales, il s'agit de miser sur la «montée en compétence collective des citoyens pour traiter des questions de cadre de vie». Cet «urbanisme collaboratif peut prendre la forme de mini-ateliers locaux» sur un territoire.

Les architectes ou / et les aménageurs ont alors rôle d'orchestrateur entre les citoyens, les autres professionnels qui fabriquent la ville et les élus. L'architecture donne sens. Elle permet ce lien entre culture, histoire, espace, temps et usages de la ville. Elle tient compte du bien public afin que «la ville ne soit pas simplement une offre de services et le citoyen un consommateur, mais bien une œuvre collective pour construire le patrimoine de demain». En cela, elle devrait être centrale dans les projets urbains.

Au vu des contributions, on peut se poser la question de la complémentarité ou de la concurrence entre l'aménageur et l'architecte qui bénéficie des mêmes prérogatives de chef d'orchestre, de la nécessité de s'entourer des acteurs qui contribuent à fabriquer et à utiliser la ville pour mener à bien leur mission.

Un existant particulièrement présent dans les villes européennes qui implique de transformer la ville en tenant compte de cet existant et en inscrivant les modifications dans le processus historique de la ville

«La ville européenne est une magnifique superposition de strates d'histoire.»

«Les évolutions urbaines ne dépendent pas que des constructions nouvelles, il est important que les projets urbains englobent les quartiers existants, "le déjà là", le contexte.»

«La ville "européenne" chargée d'histoire, n'échappe pas à la nécessité de se transformer. Elle ne peut le faire qu'en se reconstruisant sur elle-même. Son renouvellement a une grande inertie puisque en France par exemple, nous renouvelons notre patrimoine bâti résidentiel de 1% par an, et que 80% des logements actuels seront encore là en 2050. Le défi est donc la réhabilitation écologique de ce gigantesque patrimoine. Rien ne pourra cependant être engagé sans l'adhésion collective à ce projet, sans la conviction des élus et des citoyens que ce chantier est une nécessité à la fois écologique et économique car toute transformation en profondeur du cadre de vie, de l'aménagement du territoire est une révolution culturelle.»

«Décider maintenant, c'est connaître l'histoire de la ville, du territoire et préserver ou retisser les liens avec la terre alentour si elle a disparu de l'horizon. C'est anticiper sur les mutations de demain. Cette tridimensionnalité du temps, d'où je viens, où je suis, où je vais est fondamentale. Un concepteur doit penser 3 villes, en filigrane la trame sous-jacente du passé, le projet présent et les accroches pour les mutations à venir... Chaque ville a son tempo, l'espace comprime ou dilate le temps. Chaque ville a sa musique. Et les musiques urbaines donnent leur vibration à la ville d'où elles émergent.»

«On voit bien que, sous l'effet de la loi du marché, nos ensembles urbains et nos campagnes sont de plus en plus envahis par des constructions stéréotypées, sans attrait, sans cohérence... Le premier contact que l'on a avec la notion de beauté ou de laideur, c'est le paysage urbain. A fortiori lorsque nous sommes de plus en plus nombreux à vivre en ville. J'étends cette notion de beauté à la défense du patrimoine dans les zones rurales, à la préservation des villages, des campagnes. Et j'étends la notion de laideur aux lotissements standardisés, aux zones commerciales hideuses et mal pensées construites n'importe où et n'importe comment.»

Eviter la fabrication technocratique de la ville

« La seconde position consiste à répéter qu'étendre la ville est aujourd'hui criminel pour notre descendance, qu'il convient maintenant de construire la ville sur la ville, que densifier toujours plus les noyaux urbains historiques est la seule voie possible. Les défenseurs de cette conception passéiste opposent encore et toujours nature et ville, proche et lointain, cœur et ventre... Pourquoi cette volonté de concentration de l'urbain, ce refus d'un territoire également aménagé pour tous ? Est-ce parce que cela induirait une démocratie transversale et territoriale ? Est-ce parce qu'un espace horizontal homogène serait finalement beaucoup plus doux et féminin que celui engendré par trop d'obsessions érectiles prétentieuses et conventionnelles ? »

« Travaillons pour que le visible advienne là où on ne l'attend pas. Dans les méandres où gît l'être le plus ordinaire. Sur les territoires délaissés et déconsidérés. Partout où règnent le laid, le vulgaire et l'ennui. Préservons tout ce qui n'est pas encore minéralisé. Et quoi qu'en disent pas mal de néo-jacobins, décentraliser n'est pas disperser, c'est faux. C'est au contraire réintégrer. »

Concevoir des projets urbains pour qu'ils reflètent l'intérêt public : le rôle des élus

« Concrètement, s'il y a sans doute à toiletter la loi MOP en fonction des évolutions des professions de l'acte de bâtir, il s'agira de remettre le binôme "élu et architecte" au centre incontournable du dispositif de conception de la ville... Il faudra penser le projet urbain et le projet architectural de telle façon que le cahier de charges soit l'expression d'une volonté politique responsable de l'intérêt public. Une fois l'intérêt public défini, c'est à la créativité des architectes d'en dessiner les espaces, et ensuite, seulement ensuite aux entreprises de réaliser... D'une façon générale, c'est "l'entre soi" des professionnels du BTP, laissés à leurs affaires, qui produit les dérives de l'acte de bâtir. Il faudra le faire dépendre d'un processus à 3 : élus / experts / citoyens, qui lui est préalable. D'abord cerner les besoins et élaborer les solutions avant et indépendamment de toute réalisation... Il y a place pour les architectes à développer le coaching auprès des services municipaux, des élus ou des associations d'usagers... Mécaniquement, la recherche d'une solution pertinente à la situation de l'existant, à la dimension territoriale énergétique et sociale, devrait permettre de réinjecter de l'intelligence sensible dans les projets. »

« Dans d'autres pays, un autre processus est à l'œuvre ; ainsi la ville nouvelle de Zénata au Maroc qui se veut éco cité avec une trame aéraulique, une trame hydrique, pose le principe de l'alter-mobilité et définit des centralités par unité de vie plaçant les habitations à 5 minutes à pied des équipements de proximité. L'aménageur impose ses exigences par un référentiel avec les objectifs notamment environnementaux à atteindre. Plus près de nous, des processus assez semblables sont opérants dans les quartiers nouveaux en France dans les OIN notamment... Un processus de conception urbaine par la règle et le projet n'impose pas de formes et laisse toute sa place au projet en définissant un programme ambitieux en matière de développement durable, innove dans ces infrastructures et ces réseaux de distribution

primaires, définit les règles urbaines auxquelles devront répondre les constructions nouvelles. Ce processus est d'initiative publique. La collectivité ou l'établissement public encadre et délègue aux acteurs privés la réalisation opérationnelle. La pertinence de la gouvernance des collectivités est le fondement de la réussite de ces quartiers... La place de l'architecture sera d'autant plus grande que les élus définiront clairement les conditions d'intervention de l'architecte auprès des promoteurs, de l'aménageur des financeurs des projets. C'est-à-dire, de la volonté de la collectivité de placer l'architecture au cœur du processus et de donner aux architectes les moyens d'accomplir leurs missions.»

Intégrer l'ensemble des acteurs qui fabriquent et pensent la ville et ses usages

«Les usagers, la puissance publique et les opérateurs privés doivent se rencontrer régulièrement, pas seulement à l'occasion des opérations de communications autour d'un nouveau projet... Le mot clef de la ville, c'est la relation. Relation au territoire, aux paysages alentours, relation à l'écosystème et l'empreinte écologique de la ville, relation à l'histoire, relation avec les nouveaux arrivants, relation aux défis de l'époque, relations entre les hommes, élus, professionnels, usagers, relation entre les habitants de la ville...»

«Il est nécessaire d'associer sociologues, écologistes et économistes, et en premier lieu, architectes et urbanistes aux réflexions, programmes de développement et transformation urbaine, ainsi qu'aux cahiers des charges des consultations. Ils sont absents, ou marginalisés en caution intellectuelle, ce qui est symptomatique, dans tous les congrès sur les smart cities et smart grids. Ne faudrait-il pas également remettre en question le mythe de la croissance urbaine illimitée ? Est-ce vraiment là que se situe notre futur idéalisé, et la seule vision à offrir?... Nous ne sommes pas des freins réactionnaires et passéistes, nous souhaitons seulement que la "troisième révolution industrielle" permette le développement des savoirs et de la culture, de l'intelligence partagée, au bénéfice de tous.»

«L'architecte, l'urbaniste, le paysagiste, le géographe, l'éthno-sociologue, l'artiste ou le scénographe urbain, ont une part de la narration. Chaque maire ou responsable d'une collectivité territoriale devrait régulièrement consulter des créateurs urbains qui lui racontent sa ville... Tous les acteurs ont un rôle à jouer et l'un ne tirera pas le beau rôle à lui, si tous ont accès au synopsis, si tous ont un droit d'expression, et si un créateur de ville leur donne la réplique et oriente leurs demandes. Le projet est un acte alchimique qui transforme le plomb des contraintes en or de la création. L'architecte est l'alchimiste de la collectivité car il maîtrise les outils et sait canaliser son pouvoir créatif pour élaborer l'espace et l'inscrire dans le temps.»

Intégrer les citoyens usagers de la ville

« Non seulement il est encore possible d'intervenir dans l'espace public mais surtout il s'agit de faire avec le public et pour les citoyens. Re-donner de l'intérêt à un espace, ré-articuler un espace interstitiel, une friche, dont aucune des qualités n'est suffisante pour la nommer "espace public" et l'ouvrir à tous, en faire un espace d'échange et de partage, aussi éphémère soit il : telle est la première démonstration faite par les "alternatifs urbains" d'une faisabilité rêvée puis réalisée. »

« Au mouvement de mondialisation si fortement centripète et intégrateur où il semble que notre cadre de vie est soumis à un même système universel s'oppose une forte résistance qui a deux visages : l'un "identitaire" qui se traduit parfois par une propension au repli sur soi, à l'enfermement dont les conséquences politiques sont à l'œuvre, l'autre, au contraire participatif, où le citoyen est partie prenante de la fabrication de la ville. »

« Ainsi voit-on surgir depuis quelques années et cela se théorise petit à petit dans les écoles, un urbanisme que l'on pourrait appeler urbanisme de résilience qui s'expérimente avec des équipes pluridisciplinaires et des citoyens. Il intègre aussi bien des données humaines et sociales, qu'économiques et techniques. La ville se répare au fur et à mesure de sa destruction dans un long processus de débats et de conception innovante, de créativité et d'inventions dans tous les champs de l'urbanité. Démarche intégratrice, holistique, elle n'est jamais achevée, chacun participe au projet... Dans ce processus participatif, les architectes sont les orchestrateurs d'un processus non fini pour la conception de la ville et l'aménagement des territoires, les règles s'inventent selon les lieux. »

« Le local voire l'hyper local trouve une importance accrue notamment dans la démarche d'un urbanisme résilient, favorable aux circuits courts et à l'économie circulaire. Les associations d'habitants se font de plus en plus entendre et les élus tentent d'organiser une réelle participation des citoyens, l'habitat participatif, bien que marginal se développe comme d'autres formes coopératives pour des habitats singuliers. »

« En partie officialisé par la loi ALUR, le développement des coopératives d'habitats, des Organismes de Fonciers Solidaires (Community Land Trust), des auto-promotions et Sociétés d'Attributions, ouvre une nouvelle réflexion sur le foncier, sur la manière de construire de manière plus abordable et concertée, avec des matériaux sains et un supplément de qualité architecturale et urbaine... Cet urbanisme collaboratif peut se faire par des mini-ateliers locaux disséminés sur tout le territoire et fédérés dans leur ensemble par une gouvernance "ascendante" (Bottom-up). Ces ateliers doivent faire appel à toutes les compétences locales, société civile et associative, élus, services d'urbanisme et architectes. Enfin, de nombreuses associations et collectifs couvrent l'ensemble du territoire et agissent localement pour appréhender ces villes-monde dont certains développements sauvages et spontanés échappent à toute planification urbaine. Notre territoire en constante évolution regorge d'interstices, d'opportunités foncières temporaires, de friches, d'immeubles vacants qui offrent la possibilité de

créer des passerelles vers la sortie du mal logement... La ville compacte pour tous est une donnée écologique incontournable et urgente. Elle peut créer des situations conflictuelles si les individus n'échangent pas ensemble, tout comme offrir de belles opportunités de ville accueillante. L'urbanisme collaboratif peut réunir les intérêts de tous par la participation de chacun. Désormais, ce n'est plus une option, c'est une nécessité.»

La responsabilité de l'aménageur

«Un tel concept (smart city) interpelle la capacité de l'aménageur à mobiliser des expertises internes directes ou en assistance à maîtrise d'ouvrage et coordination dans des domaines technologiques avancés, à constituer et / ou accompagner les entités publiques dans une stratégie économique de type cluster dans des filières tic, à animer des communautés locales et enfin sa capacité de financer tant les infrastructures spécifiques que le portage éventuel d'un immobilier financiarisé... Ces quatre "compétences" à renforcer ou créer n'effacent pas pour autant les qualités héritées de la pratique de l'aménageur: la combinaison des échelles de temps et de territoire, l'animation du jeu des acteurs publics et privés, la maîtrise des péréquations au service de l'intérêt général et le sens opérationnel. C'est même en s'appuyant sur ce capital de valeurs et de qualités reconnues et dans la continuité de son "adn" que l'aménageur pourra notamment aborder un ensemble de domaines qui participent au politiques de développement territorial et légitimer son positionnement amont stratégique. C'est en continuité avec sa pratique du jeu des acteurs public et privés, que l'aménageur pourra concrétiser les partenariats nécessaires à l'accomplissement de ses nouvelles missions dans sa capacité à trouver des montages appropriés. Mais enfin et surtout, les nouveaux modes de production et de collaborations ouvrent de nouvelles combinaisons de lieux, de mixités et d'espaces dans la ville et dans la ruralité, à programmer en fonction de ces évolutions et destinées à les accompagner, voire les susciter et les favoriser.»

L'apport de l'architecture

«Nous, architectes, devons investir une pensée universitaire et industrielle des Villes intelligentes qui se construit trop souvent sans nous. Nous devons accompagner sans tarder le développement des smart cities pour garantir que l'intérêt général prime contre toutes les ségrégations socio-spatiales. Par nos savoir-faire, maîtrise de l'espace et synthèse des usages, mettons les technologies numériques globales au service d'un développement local qui s'appuie sur les ressources propres à chaque territoire. A nous d'"urbaniser les technologies plutôt que d'utiliser des technologies qui désurbanisent la ville"...»

«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»

« Les architectes sont une profession ressource pour les politiques publiques. Et faire sans eux c'est éluder l'alchimie du beau et de l'utile, et se priver de la créativité qui naît de la synthèse des contraintes. On voit que le processus de fabrication de la ville, l'élaboration des règles, le conseil aux élus sont déterminants pour que l'aménagement ou l'urbanisme suivent des processus vertueux. Les architectes doivent s'emparer de ces missions : le projet urbain, le projet territorial sont des projets où les architectes, à côté des autres acteurs doivent prendre place. »

« Les architectes ont à prendre position en définissant clairement leurs missions, en étant exigeant sur la valeur de leur prestation. Ils sont capables de créer des conduites solidaires, de valoriser le travail approfondi qu'ils réalisent sur les usages, les modes d'habiter de travailler, conscients de leur responsabilité vis à vis de l'espace public, de l'environnement, des territoires... Il ne s'agit plus seulement de concevoir un bâtiment objet (modèle) mais bien de construire un bâtiment réseau (résilience) en prise étroite avec son environnement. Les projets de territoires, les projets urbains sont architecture... Les architectes et les paysagistes, les concepteurs, doivent s'emparer, aux côtés des élus, des missions d'aménagement et d'urbanisme afin que la ville ne soit pas simplement une offre de services et le citoyen un consommateur, mais bien une œuvre collective pour construire le patrimoine de demain. »

« La complexité des processus actuels, l'emprise croissante des dimensions économiques, techniques, politiques et organisationnelles, font de la fabrication de la ville une œuvre collective dans laquelle le rôle de l'architecte continue d'avoir du sens. Ce sens s'exprime entre la demande sociale et la construction de l'espace architectural et urbain. Il demande une culture de projet, une culture de la transformation et non seulement de l'opérationnel, une culture de l'invention et non seulement de l'application. De nombreux exemples de projets innovants voient le jour en France et dans le monde. Découvrons-les et faisons les connaître pour aider les élus à construire la stratégie à mettre en œuvre pour construire leur ville. Le développement des territoires, la fabrication de la ville ne peut être réduite à une banalisation formelle et matérielle inhérente au système économique et politique, aux logiques commerciales, industrielles et financières. Les différents acteurs du projet doivent dialoguer ensemble et avec les habitants en vue de leur apporter un cadre de vie dont la qualité contribuera à leur bien-être et à la paix sociale. C'est sur ce plan que l'architecture est confrontée à un véritable enjeu politique. »

4. Des pratiques d'urbanisme pour faire évoluer progressivement la ville

Dans le prolongement de la partie précédente, les contributeurs ont développé un discours autour de la capacité des règles d'urbanisme et de celles qui président au choix de la commande publique à faire évoluer progressivement la ville. Cette partie s'ouvre sur une critique des règles existantes avant de présenter un exemple de pratiques intégrant la participation des habitants.

Les règles d'urbanisme sont perçues comme tellement complexes qu'elles finissent par ne plus assurer un juste équilibre entre les intérêts des habitants, des collectivités, des propriétaires et des constructeurs. Les réglementations techniques, administratives et réglementaires étouffent la dimension humaniste de l'architecte et sa « capacité à donner du sens et à parler aux sens ».



fig. 5 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « Des pratiques d'urbanisme pour faire évoluer progressivement la ville »

Un exemple de pratiques collaboratives dans l'élaboration d'un PLU a été largement développé lors d'une contribution. Il vise à imaginer le processus de mutation de tout un quartier dans un contexte de densification de plus en plus rapide de la ville nécessitant pour la mairie de réviser pour la troisième fois le plan local d'urbanisme depuis 2012. L'idée directrice a été de « simuler des controverses entre riverains, chacun cherchant à imposer son propre projet de construction sur un îlot ». Le résultat aboutit à 9 projets venant répondre aux exigences des habitants et aux contraintes du site sans partir des typologies architecturales possibles.

Faire évoluer les règles de l'urbanisme

« Les divergences des intérêts entre habitants, collectivités, propriétaires, constructeurs ont justifié l'édiction de règles de construction et d'urbanisme. Leur complexité sans cesse accrue a fini par desservir ce pourquoi elles ont été édifiées. Aussi, le processus de simplification initié dernièrement lors de la loi CAP devra se poursuivre, pour laisser plus de part à l'innovation en vue de répondre aux enjeux d'aujourd'hui. »

« L'article 1 de la loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture pose bien un principe fondateur bicéphale, celui bien connu du recours obligatoire à l'architecte, garant par compétence mais aussi par délégation de l'intérêt public de l'architecture, et celui, moins souvent cité, et malheureusement méconnu, de la responsabilité de la collectivité, ici de la mairie et donc de son maire, quant au respect de cet intérêt. Si ainsi, l'intérêt public de l'architecture est porté conjointement par les architectes et les collectivités – c'est l'esprit du texte – les rôles ne doivent pas être confondus : il n'appartient pas aux seuls architectes de garantir la qualité architecturale dans un pays où 70% des travaux de bâtiments leur échappent, tout comme une collectivité ne peut imposer sa définition du "beau"... Malheureusement, cette dimension humaniste de l'architecte est étouffée par les carcans administratifs, techniques, réglementaires et quantitatifs produits quasi quotidiennement en France. L'humain est de plus en plus absent. Les sens sont bannis de nos préoccupations... Ils sont réduits à des "Facteur Lumière Jour", des "Bbio", des "Uw", des "dB(a)." »

« La gouvernance de l'habitat et du logement est marquée par une pluralité d'acteurs aux compétences enchevêtrées : l'État, la Région, le Département, la Métropole du Grand Paris, les EPCI et les communes... A cet enchevêtrement de compétences, s'ajoute les lois, les réglementations et plusieurs documents stratégiques. Au-delà de ce trop-plein d'acteurs, de ce mille feuilles de contraintes réglementaires et administratives, les enjeux fondamentaux franciliens comme nationaux en matière de logement et d'espaces de vie ont bien du mal à être abordés par le bon bout, alors qu'ils sont au cœur des préoccupations majeures des franciliens. »

thème 2 **#Utiles :**

Transformons nos métiers

Sur cette question, le discours des contributeurs concernant les transformations des métiers d'architecte s'est structuré autour de 5 parties :

- 1 L'importance des lois et réglementations sur la pratique et l'évolution des métiers d'architecte : 20% du discours a porté sur ce thème. Les contributeurs ont mis en avant le lien étroit existant entre les décisions politiques (reconnaissance de l'intérêt public de la qualité architecturale, rattachement de l'architecture aux ministères de l'Équipement ou de la Culture...) sur la pratique et l'évolution des métiers de l'architecture. La prédominance des critères financiers dans les règles qui président au choix des projets dans le cadre des appels d'offre publics est également regrettée.
- 2 La nécessité de s'adapter à de nouvelles clientèles en proposant de nouvelles offres : 25% du discours a porté sur ce thème. Cette partie aborde quasi exclusivement l'adaptation au marché de la clientèle privée, en mettant en avant la nécessité d'inventer de nouvelles pratiques professionnelles afin d'être visible, compréhensible et rassurant pour cette clientèle privée.
- 3 Les défis associés à la transition énergétique : 13% du total des contributions ont traité de ce sujet. Il s'agit principalement d'investir le marché de la rénovation énergétique des bâtiments en proposant des solutions apportant une réponse efficace aux « erreurs » actuelles en la matière. Adopter des pratiques de conception et de réalisation orientées local est également un thème développé.

- 4 L'impact du numérique sur les métiers d'architecte : 14% du discours a porté sur ce thème. Les technologies numériques vont s'imposer sous l'impulsion des acteurs de la construction. La question est donc moins de débattre de leur acceptation par les architectes que de la manière de les utiliser pour qu'elles s'insèrent dans de bonnes pratiques professionnelles.

- 5 Les architectes : remise en cause, nouveaux modes d'organisation et affirmations de valeurs et de points forts : 28% du discours a porté sur ce thème. Face à toutes ces évolutions du contexte de leurs activités, les architectes conviennent qu'il est nécessaire de faire évoluer leurs métiers. Cette nécessaire remise en cause de pratiques passe par une réflexion sur l'organisation de la profession, particulièrement importante pour les petites agences afin de gérer cette complexité croissante à laquelle ils font face. Elle donne lieu à l'affirmation de valeurs sur lesquelles les architectes ne souhaitent pas transiger et de points forts sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour réaliser ces transformations.

prendre en compte les enjeux environnementaux

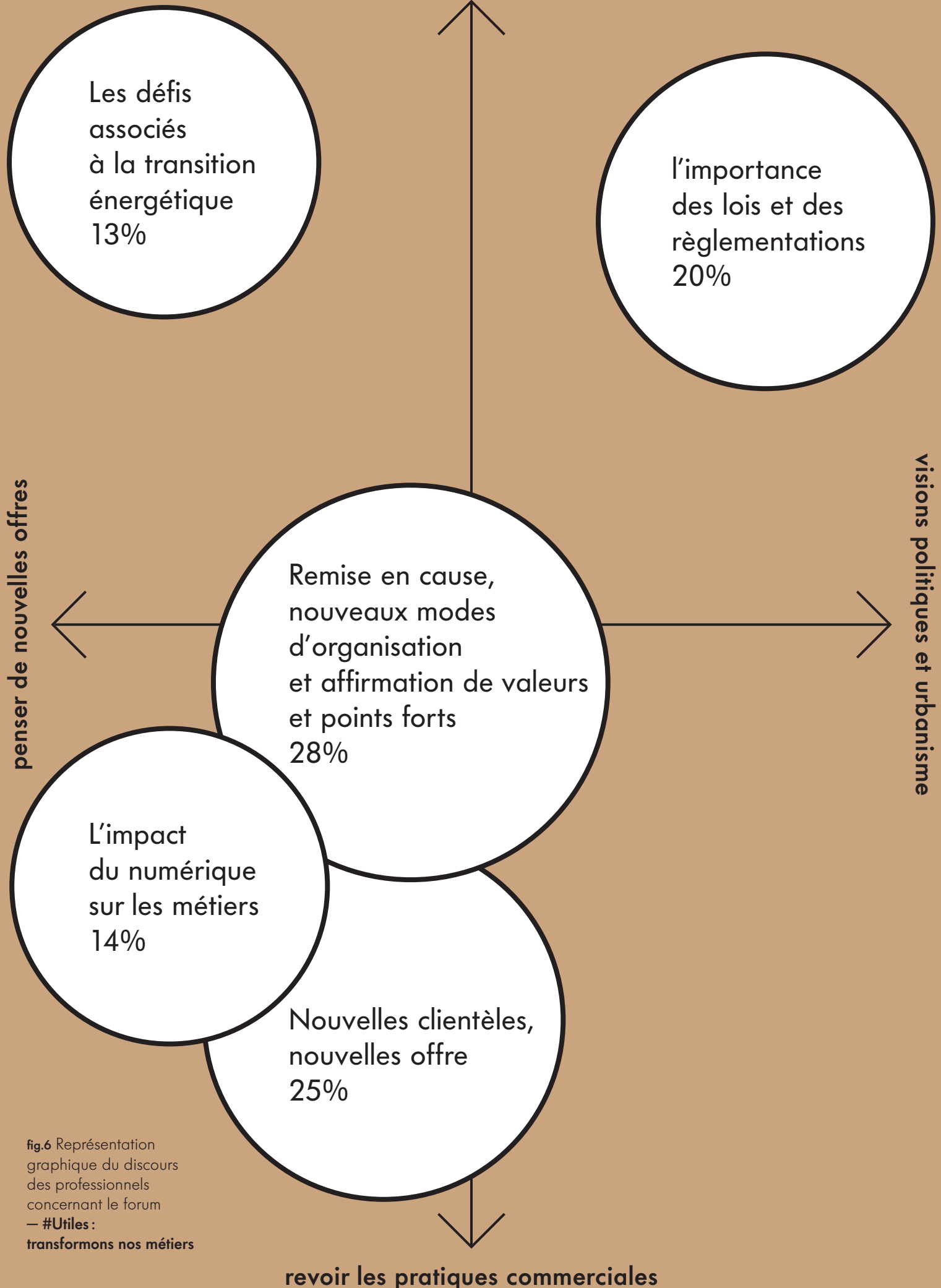


fig.6 Représentation graphique du discours des professionnels concernant le forum – #Utiles : transformons nos métiers

1. L'importance des lois et des réglementations sur la pratique et l'évolution des métiers des architectes

Pour les contributeurs, le législateur et les élus politiques ont depuis longtemps un rôle déterminant sur l'activité et l'avenir de la profession d'architecte.

Le choix de faire dépendre l'architecture du ministère de l'Équipement, en regroupement avec l'urbanisme et la construction ou du ministère de la Culture impacte l'importance que les architectes vont avoir dans les décisions d'aménagement urbain et dans leur mise en œuvre.

Les contributions sur ce point affirment la « dimension interministérielle des politiques d'aménagement de l'espace et des points que partagent l'architecture et l'urbanisme ». Elles appellent de leur souhait « **la naissance d'une délégation interministérielle à l'architecture et à l'urbanisme** ».

La **reconnaissance de l'intérêt public de la qualité architecturale** avec les débats qui l'ont précédée montre la difficile « confiance que les pouvoirs publics » accordent aux architectes. La « mise en œuvre de la loi LCAP va dorénavant appuyer cette reconnaissance de l'intérêt public inhérent à l'architecture avec une attente de résultat concernant le permis de faire et d'aménager devant limiter la dégradation des paysages en zones périurbaines et aux confins des villages français. »

Cette reconnaissance et sa réaffirmation dans la loi LCAP est jugée insuffisante par les contributeurs qui soulignent la faible part de constructions hexagonales « signées par un architecte » et le cantonnement trop régulier « des architectes au niveau de l'établissement du simple dossier de permis de construire. Ces missions incomplètes de maîtrise d'œuvre ne sont pas gage de la qualité architecturale. »

Les demandes s'orientent alors vers une loi élargissant l'obligation de recours aux architectes, les imposant pour des missions complètes de conception et de suivi des travaux pour tout projet impactant l'espace public, les immeubles neufs ou ceux existants pour leur rénovation. Une extension de l'obligation de l'organisation de concours est demandée dans ces cas. La loi devrait imposer le recours à l'architecte en dessous des seuils actuels pour les constructions agricoles, les vitrines commerciales ou les pavillons.

fig. 7 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « L'importance des lois et réglementations sur la pratique et l'évolution des métiers des architectes »



Le législateur a intégré « dans la loi ALUR le principe de l'expérimentation et de l'implication citoyenne. Dans les faits les architectes restent souvent les seuls à porter le poids de l'innovation face à la nécessité de résultats immédiats. Le cadre de la profession réglementée doit évoluer au risque que le modèle économique viable à l'avenir pour les architectes n'existe pas ».

Les contributeurs plaident généralement pour un travail de lobbying réalisé auprès des élus sur ces questions, comme sur celle concernant les difficultés d'exercice du métier. Les candidats à l'élection présidentielle ont répondu sur ces points et défendant l'indépendance de l'exercice de la profession d'architecte et certains se sont émus des difficultés économiques rencontrées par une partie de la profession, notamment les jeunes. Un haut comité associant représentants de la profession et services de l'Etat avait même été évoqué par un candidat.

Cette demande de légiférer de manière à imposer un recours plus fréquent aux architectes fait l'objet d'un débat au sein de la profession. Elle apparaît pour certains comme une « mauvaise solution », trop protectionniste, empêchant de revisiter les pratiques de la profession pour les adapter aux attentes des clients, éléments qui seront largement développés dans la partie « Nouvelles clientèles, nouvelles offres ».

La prédominance des critères financiers liés à la construction du bâtiment dans les règles qui président au choix des projets dans le cadre des appels d'offre publics est vilipendée. Les marchés de MOE nécessitent une maîtrise d'œuvre de plus en plus compétente dans l'évaluation des coûts de fonctionnement, capable d'accompagner l'acheteur sur l'entretien, la maintenance et sur la maîtrise technique de l'utilisation d'ouvrages que la réglementation et la recherche d'économie énergétique rendent toujours plus sophistiqués. Les architectes doivent se former à cette évolution.

Le rôle déterminant du législateur et des hommes politiques sur l'activité et l'avenir des architectes

« 1966 est une date importante car elle donne le coup d'envoi d'un projet de loi qui a guidé l'urbanisme opérationnel de la France pendant 33 ans, jusqu'à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000. »

« L'architecture est une expression de la culture (...) l'architecture est d'intérêt public » selon la loi de 1977. Le dispositif de la LCAP va dorénavant appuyer ces deux assertions avec une légitime attente dans ses résultats concernant notamment le permis de faire et le permis d'aménager. Le permis d'aménager pourrait porter un coup au catastrophique aménagement du territoire que nous subissons depuis plusieurs décennies et devrait limiter la dégradation des paysages en zones périurbaines et aux confins des villages français. Ces mesures attendues ne suffiront toutefois pas pour permettre à offrir à tous nos compatriotes la qualité architecturale incitée ou dictée par la loi sur l'architecture et la LCAP... Il faut donc légiférer dans le but d'offrir la qualité architecturale au plus grand nombre... La question du concours est au cœur de la qualité et se trouve être la seule procédure d'accès à la commande vraiment démocratique. La loi LCAP maintient l'obligation de concours pour les bâtiments publics neufs mais il faut aller plus loin en imposant le concours pour tout projet impactant l'espace public, pour les rénovations de bâtiments publics, les immeubles de logements... Il faut ainsi légiférer, dans le respect du texte originel de la loi de 1977, pour imposer le recours à un architecte en dessous des seuils actuels pour les pavillons, les constructions commerciales et tertiaires (zones d'activités sans qualité architecturale et urbaine, aggravant les problèmes d'infrastructures et de mobilité) ou pour toute installation agricole. »

« Le législateur a intégré dans la loi ALUR le principe de l'expérimentation et de l'implication citoyenne. Dans les faits, les architectes restent souvent seuls à porter le poids de l'innovation face à la nécessité de résultats immédiats et malgré les restrictions budgétaires et l'inflation réglementaire. De nouvelles missions, des actes impliquant de nouvelles responsabilités apparaissent. Si le cadre de la profession réglementée n'évolue pas au même rythme, le risque est grand de ne pas trouver les schémas économiques viables pour les agences qui relèvent les nouveaux défis du siècle. »

« **Les lois sur l'architecture garantissent l'intérêt public du cadre bâti et naturel** : La loi sur l'architecture de 1977 a permis que l'excellence ne soit plus l'exception. A la suite et en complément, la loi sur la Maitrise d'Ouvrage Publique, dite loi MOP en 1985 définira les missions consacrant des procédures en marché publics qui garantissent l'indépendance de l'architecte et de la maîtrise d'œuvre. 40 ans après, les bienfaits de la loi sont toujours perceptibles. Loi génératrice, elle pose les principes qui régissent notre exercice aujourd'hui. **La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP, a été promulguée le 7 juillet 2016 et publiée au journal officiel le lendemain.** Elle conforte l'architecture et le rôle de l'architecte dans plusieurs domaines essentiels que sont la commande publique, le patrimoine contemporain, l'expérimentation et la recherche, mais aussi **dans le champ de la construction et de l'aménagement souvent sans qualité des zones résidentielles, d'activités ou de commerces** qui constituent l'essentiel

des périphéries urbaines et qui ont tant contribué à la désertification des bourgs ruraux. Elle fixe à 150 m² de surface de plancher le seuil au-delà duquel les personnes physiques sont tenues de recourir à un architecte.»

Un travail de lobbying auprès des élus

«Les parlementaires doivent tous s'investir de ces sujets à l'instar de certains d'entre eux qui ont milité en faveur de l'architecture dans une loi LCAP qui reste à parfaire, à soutenir et à compléter dès que possible pour le développement durable harmonieux de notre environnement et notre bien être à tous.»

«Apporter des réponses aux problèmes concrets d'installation et de pérennité pour les petites entreprises culturelles indépendantes, y compris les agences d'architecture. Notre attention va notamment aux jeunes qui commencent dans leur profession.»

«Convaincus que le statut particulier des architectes répond à un rôle particulier, notamment du fait de leur engagement envers l'intérêt public, nous sommes attachés à son maintien ainsi qu'à la préservation de leur indépendance.»

«La création d'une structure de concertation associant des représentants de la profession et les services de l'Etat et se réunissant régulièrement pour produire un rapport annuel. Un Haut Comité pourrait constituer un format adapté.»

La question des critères de décision sur les marchés publics

«La vraie discrimination est d'abord économique (taille des agences) puis se fait au niveau des références (on préférera toujours quelqu'un qui a fait 10 bouses sur un sujet qu'une seule bonne référence) et, enfin et surtout financière par le dumping systématique des honoraires : il serait plus que temps de contester avec vigueur la formule d'estimation financière imaginée par les cerveaux ramollis des hauts fonctionnaires de Bercy et qui lamine systématiquement la note technique en imposant de prendre le moins disant.»

«L'obligation de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse est le mantra de la commande publique européenne et donc française. C'est celle qui satisfait au mieux l'ensemble des critères d'attribution du marché, définis par l'acheteur. La caractéristique du marché de MOE est qu'il génère des marchés beaucoup plus importants, l'objet n'étant pas les seuls services définis par le marché, ce qui est le cas pour un marché de fournitures, mais in fine un bâtiment qui va être construit et qui va fonctionner pendant une ou plusieurs générations. Cette analyse de la valeur du marché de maîtrise d'œuvre doit donc s'appréhender sur l'ensemble de la vie du bâtiment. L'analyse en coût global induit ne doit pas se limiter au seul coût estimé des investissements et des coûts d'entretien et maintenance générés pendant la construction et le fonctionnement. Ce premier stade de l'élargissement de la réflexion de l'investissement initial aux coûts cumulés intégrant les consommations, l'entretien et la maintenance liés au bâtiment,

est appréhendable de façon théorique. Il est de plus en plus demandé des projections de consommations liées à la performance, principalement énergétique, avec une conception fine appuyée sur des simulations thermiques dynamiques. Les résultats effectifs en fonctionnement seront différents des projections car largement dépendants de l'usage, de considérations climatiques et des évolutions des besoins pendant la durée de vie de l'ouvrage. Les procédures avec engagement de résultat, type contrat global de performance, ne garantissent pas non plus les résultats en terme de consommation énergétique.»

«Enjeu de société, la privatisation du financement et de la fabrication de la ville sous initiative publique induit partage de la décision et évolution de la gouvernance. Cela influe de façon déterminante sur la commande des architectes : la qualité de l'architecture dépend de la qualité des procédures qui permettent sa mise œuvre. Une chaîne d'acteurs est à l'œuvre et chacun dans son rôle est facteur de qualité. Aussi doit-on veiller, dans le respect de l'intérêt public du cadre de vie, du logement, de l'espace public, à ce que les procédures qui permettent sa réalisation soient elles-mêmes vertueuses et irréprochables.»

Inventer de nouvelles pratiques professionnelles

«Le monde de l'architecture est en ébullition depuis quelques mois avec l'arrivée de la loi Macron et de nouvelles pratiques. Des groupes de travail se questionnent sur le devenir de la profession et certains architectes pestent contre la nouvelle concurrence. Mais rassurons nous, nous ne sommes pas seuls avec les taxis face à cette "uberisation" des métiers restés (trop ?) longtemps figés... Notre premier réflexe en architecture a été de protester et de vouloir changer les lois pour rendre obligatoire l'architecte, forcer les particuliers à nous aimer... La loi nous permettra de récupérer quelques clients, obligés, malgré eux, d'apprécier nos goûts atypiques et nos tarifs obscurs. Mais la grande majorité trouvera des chemins de traverse.»

«Les architectes et particulièrement les petites structures ont tout intérêt à dialoguer avec des interlocuteurs directement intéressés à se loger. La question à résoudre est celle du vecteur à créer pour collectiviser la demande de ceux et celles qui ne peuvent pas socialement prétendre à financer individuellement leur logement. Les outils des bailleurs sociaux mis en place dans les années 60 ne sont plus adaptés à la situation actuelle et freinent en réalité les capacités réactives des architectes. Comme dans le cas de la rénovation thermique, c'est l'émergence d'un tiers investisseur hors système bancaire qui vient s'insérer dans le dialogue postulants au logement / architecte en inversant le rapport de pouvoir entre le logeur et le logé. Dans une telle perspective de refonte la plateforme internet est un formidable média de socialisation des enjeux de la ville. C'est en même temps, si la décision urbaine reste au plus près des habitants, une formidable opportunité pour les petites structures d'architecture d'accéder à la commande. Même si les EPCI assurent la stratégie urbaine, le niveau communal est indispensable pour favoriser, réguler, encadrer un tel phénomène.»

2. La nécessité de s'adapter à de nouvelles clientèles en proposant de nouvelles offres

Transformer les métiers de l'architecture passe pour certains par conquérir la clientèle des particuliers, délaissée par les architectes, trop peu nombreux à une époque pour investir ce marché.

Les architectes disposeraient d'atouts pour conquérir cette clientèle (assurer des bâtiments mieux conçus et moins chers) et d'une bonne image auprès d'elle.

Toutefois, malgré ces atouts, la profession doit clarifier, voire même inventer un positionnement clientèle et les pratiques commerciales qui s'y rapportent. C'est particulièrement le cas pour les petites structures. Cela passerait par :

Être visible en développant une stratégie de communication mettant en avant le positionnement clientèle choisi ;

Une démarche commerciale assurant une compréhension de la mission proposée et permettant l'adhésion du client à celle-ci. Cela passe par une explication des différentes prestations proposées et mettant en avant les atouts de chacune pour le client, des réponses claires et rapides à ses questions. Une démarche commerciale implique à l'architecte de se mettre à sa place et de raisonner comme lui. Sans cela, il risque de décliner des propositions sans tenir compte du public pour qui il les décline. L'exemple des publics précaires, est explicite sur ce point, même s'il est très spécifique ;

L'établissement d'un contrat précisant clairement un budget fixe et toutes les prestations réalisées pour celui-ci détaillées et budgétées ;

Une pratique simplifiée de la maîtrise d'œuvre adaptée à des néophytes, indispensable pour être compris des clients mais aussi pour être rentable.

Sur le premier point de la visibilité, une contribution proposant l'attribution d'étoiles aux agences d'architecture sur un modèle différent de celui des établissements hôteliers a donné lieu à de nombreux commentaires favorables ou non à cet établissement. L'objectif est de « s'inscrire dans une démarche commerciale vis-à-vis du grand public et des maîtres d'ouvrage, en ajoutant un critère de lisibilité sur qui fait quoi et ainsi, faciliter la recherche d'un architecte dont le profil correspondra à la demande. Ces attributions d'étoiles porteraient notamment un regard important sur la qualitatif, sur la capacité à produire de l'architecture, de la grande à la modeste indépendamment du montant du budget travaux, mais aussi de l'expérience, la maîtrise du sujet qu'est le chantier et le métier d'architecte sous tous ses aspects... »
« L'attribution d'étoiles serait conditionnée à un niveau de service et de retour adapté en terme de contrôle qualité, de formation initiale et continue, d'expérience, d'effectif, de moyens, de pluridisciplinarité, etc. »

Sans discuter du détail de la mise en œuvre de ces étoiles, les commentaires favorables à un tel système soulignent son **intérêt en termes de visibilité** et notamment dans le cadre d'une e-réputation auprès de la clientèle de particuliers. Il s'agit d'un outil parmi d'autres comme de mettre en place des témoignages, publier des articles sur des revues ou des sites de références ou encore se faire recommander par des tiers.

Les commentaires hostiles à la mise en place d'un tel dispositif soulignent **l'incongruité de la proposition** ramenant la prestation d'un architecte à un bien de consommation formaté. Pour ces contributeurs, une telle proposition nie les fondamentaux du travail de l'architecte. Ce sont deux conceptions du métier qui s'affrontent.

Cette vision « très marketing » que décrivent les paragraphes précédents n'est pas partagée par l'ensemble des architectes souhaitant opérer sur le marché des particuliers.

D'aucuns plaident pour une stratégie plus en accord avec les fondamentaux de la profession d'architecte et optent pour une amélioration de l'offre de services des architectes, notamment en élargissant ces services au conseil en cycle de vie d'un bien, à adapter les contrats d'études préliminaires et de mission pour l'existant en vigueur, à aider les architectes à évaluer le coût des travaux et à s'appuyer sur la solidarité entre architectes, les plus expérimentés transmettant aux plus jeunes.



fig. 8 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « La nécessité de s'adapter à de nouvelles clientèles en proposant de nouvelles offres »

D'autres proposent une stratégie plus participative pour :

Etre visible, il est nécessaire d'intéresser le public aux pratiques des architectes en ouvrant les agences, en animant des groupes participatifs ;

Etre en adéquation avec les besoins des populations en développant de nouveaux champs de maîtrise, en s'informant sur les pratiques en amont et en aval du projet et en investissant de nouvelles pratiques ce qui pourrait être qualifié d'avant-garde pour que «les techniques et les règles deviennent un instrument de la culture et non son asservissement».

Tous se retrouvent sur la nécessité d'améliorer la visibilité des architectes auprès de ce public et sur la nécessité de former les architectes à répondre à la demande de cette clientèle, à travers des modules de formation continue et initiale.

Aborder le marché des particuliers nécessite d'acquérir des compétences nouvelles qui ne sont pas ou insuffisamment enseignées dans le cursus de formation des architectes. On a ainsi agrandi le fossé qui séparait déjà le public des architectes français. «Allonger la période de HMONP » ou «imposer une formation de master en alternance pendant 2 ans à minima» sont proposées.

Quelle que soit la clientèle, **la nécessité de se réappropriier la maîtrise d'œuvre** est soulignée afin de développer les savoir-faire et les expertises des architectes. Cette solution apparaît comme plausible pour «s'affranchir de l'environnement très concurrentiel dans lequel évolue la profession.» Une solution pour y parvenir dans le cadre d'une profession d'architecte très atomisée consiste à développer une maîtrise d'œuvre partagée.

Conquérir le marché des particuliers

«Les 2/3 de tout ce qui se construit nous échappent, ce qui est un échec lourd de notre profession. Une profession (la nôtre, les architectes) n'intervient que dans 1/3 de son domaine d'activité. Dans ce 1/3, "océan rouge", nos honoraires sont trop faibles, la commande est mal répartie, nos missions sont sans cesse rognées. Les 2/3 du "bâtiment", "océan bleu", sont à peu près vides d'architectes, d'autres professionnels y ont pris notre place : il s'agit de la clientèle des Particuliers (j'entends par là les non-professionnels de la construction, qui représentent environ le double des marchés publics + promoteurs immobiliers). Or, il se trouve que nous sommes la meilleure solution pour construire (bâtiments mieux conçus, mieux faits grâce à notre indépendance des entreprises, moins chers – par exemple notre rémunération est inférieure à la moitié de la marge d'un cmi). Et il se trouve aussi que nous avons globalement une bonne image auprès de cette clientèle.»

«Les architectes n'ont jamais eu vraiment la clientèle des particuliers (les 2/3 de ce qui se construit). "Autrefois", les architectes étaient si peu nombreux qu'ils n'auraient pas pu traiter cette clientèle, et ils s'en sont détournés – ils ont eu bien tort.»

Le nécessaire changement de pratiques professionnelles

«La structuration de l'offre des architectes mérite enfin d'être évoquée. J'entends souvent dire que la question ne se pose pas dans la mesure où la loi, la loi MOP en particulier, définit très précisément les missions et donc corrélativement l'offre des architectes. Cette posture n'est sans doute plus tenable. Que cela nous plaise ou non, les agences d'architecture exercent leur activité dans un marché régi par la concurrence des offres entre elles. Qui n'a pas une offre reconnaissable, identifiable et dans une certaine mesure différenciante risque d'être marginalisé, voire de disparaître... Combien d'agences, notamment petites et moyennes, n'ont pas d'offre visible et lisible ? Un book ne fait pas une offre. Une offre n'est pas qu'une image. C'est un ensemble complet et cohérent de prestations intellectuelles et de service destinées à séduire, mais aussi à rassurer pour enfin emporter l'adhésion du client maître d'ouvrage.»

«Ces architectes engagés auprès du particulier, ce client réputé si difficile, si malmené mais si attachant, aspirent à devenir une filière d'excellence pour continuer à transformer et améliorer l'habitat de chacun et fabriquer la ville et les paysages. Afin de s'offrir les moyens de cette ambition, les architectes doivent mettre en avant leur savoir-faire et mieux s'organiser. Pour nous, le collectif Architectes & Particuliers, cela passe par deux grands axes Améliorer l'offre de service des architectes. Améliorer les outils et l'expertise des architectes qui œuvrent pour cette commande...»

«Pour surmonter ces obstacles, nous devons – juste un peu – nous remettre en question. C'est là un °5 point d'achoppement, et pas le moindre. "Rien ne nous dit que l'on s'améliore en changeant, mais une chose est sûre : pour s'améliorer, il faut changer". Winston Churchill Une expérience de cette adaptation à cette immense clientèle délaissée est en cours : il s'agit des Architectes d'Aujourd'hui.»

Apprendre à être visible

«Il faut être visible, pour que les clients puissent nous trouver, nous repérer comme étant en mesure de répondre à leurs attentes.»

«Un peu à la manière des établissements hôteliers, ou des chefs cuisiniers. L'objectif n'est pas de caresser l'ego des stars ou de punir les mal-aimés. Cela s'inscrirait dans une démarche commerciale vis-à-vis du grand public et des maîtres d'ouvrages, en ajoutant un critère de lisibilité sur qui fait quoi, et ainsi faciliter la recherche d'un architecte dont le profil correspondra à la demande. Ces attributions d'étoiles porteraient notamment un regard important sur le qualitatif, sur la capacité à produire de l'architecture de la grande à la modeste indépendamment du montant du budget travaux, mais aussi l'expérience, la maîtrise du sujet qu'est le chantier et le métier d'architecte sous tous ses aspects... Je ne propose pas de supprimer ce qui existe déjà pour promouvoir les architectes, on peut continuer de présenter ses références en cohabitation avec les étoiles. J'imagine plutôt cette idée d'architectes étoilés comme un critère supplémentaire donné aux maîtres d'ouvrage pour évaluer les architectes, et portant plus particulièrement

sur l'aspect culturel et immatériel de l'architecture, là où actuellement on se contente de comparer les chiffres d'affaires, les budgets travaux, les nombres d'employés, les nombres de jours de formation continu, que du quantitatif ; la qualité étant réduite à la compilation de fiches de références chantiers qui sont souvent peu parlantes pour présenter notre métier... »

«Très bonne réflexion sur laquelle nous travaillons depuis quelques temps. Les étoiles sont un critère parmi d'autres dans le processus de construction d'une e-réputation d'un professionnel du bâtiment. Il est possible aussi de travailler sur les témoignages, publier des articles sur des revues, sites de références, et de se faire recommander par des tiers. Nous travaillons sur toutes ces pistes, dans un cadre particulier, l'habitat écologique, où le choix du prestataire demande encore plus de finesse, pour ses connaissances et compétences.»

«Et l'architecte à zéro étoile ne construira jamais, qui en voudrait... Et pourquoi pas un reality show avec des architectes dans un lieu clos qui devraient se dénigrer entre eux jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un seul. On ne consomme pas l'architecture comme une daube ou un clafoutis ! C'est complètement abscons ce "concept"... »

«Si je veux construire ma maison, même avec un archi de la campagne, j'espère pouvoir m'y sentir un peu mieux... Le seul "avantage" que je vois dans ce système d'étoile : toute une économie à mettre en place pour les attribuer, les retirer, les rendre... du bon lobbying en perspective ?»

«La meilleure façon de trouver du travail c'est le bouche à oreille. L'architecte est un artisan de proximité comme le bon boulanger dont tout le monde se refile l'adresse.»

«Dynamiser la plateforme internet "Architectes-pour-tous" : Annuaire regroupant les architectes, elle peut devenir la véritable première porte d'entrée du client particulier vers sa ou son futur(e) architecte. Sans pour autant offrir des "annonces" comme les différentes plates-formes internet, le site peut s'enrichir d'une meilleure information synthétique.»

Développer une démarche commerciale orientée client

«Il faut une démarche commerciale, c'est-à-dire savoir instaurer une bonne relation-client (eh oui, je sais que c'est souvent le point qui fâche – je demande bien pourquoi ? –, mais mieux vaut un client convaincu qu'un client forcé à nous subir).»

«Ton apport de valeur, tu expliqueras : La grande majorité des particuliers ne connaissent pas notre métier. Il est donc essentiel de préciser dès le début le rôle d'un architecte. Selon les cas vous mettrez l'accent sur tel ou tel point fort, mais une liste exhaustive est toujours la bienvenue. D'autant plus que nous avons plusieurs casquettes... Votre client doit comprendre pourquoi il vous paye, n'hésitez pas à l'impliquer dans la conception dès le début, lui montrer les étapes du projet, faire découvrir l'envers du décor. Vous pouvez expliquer votre démarche sur votre site pour gagner du temps.

Des réponses, tu donneras : Vos clients attendent des réponses claires et rapides à leurs questions. Bien souvent la décision de lancer un chantier ou de travailler avec un architecte dépend souvent d'un premier déclencheur...

Comme ton client, tu penseras : Vous ne construisez pas votre maison ou votre siège social. Vous n'êtes donc pas client mais il faudra faire preuve d'empathie en vous mettant à sa place. Pour les particuliers je répète un peu ce qui vient d'être énoncé : imaginez que vous ne savez pas à quoi sert un architecte, que vous n'en avez pas une bonne image, que vous ne savez pas comment on construit une maison et surtout que vous investissez les économies d'une vie...

Parfois, tu refuseras : Cela peut sembler paradoxal mais bien souvent il vaut mieux refuser un client avec qui le courant ne passe pas, qui ne partage pas vos envies, votre façon de concevoir l'architecture ou qui ne peut pas se payer votre prestation. Lorsque vous sentez qu'un projet n'est pas pour vous, soyez fairplay et professionnel, et réorientez le client vers un confrère ou un autre corps de métier plus en adéquation avec ses envies. Ce sera bénéfique pour votre image et celle de la profession.»

Etablir un contrat détaillé et à budget fixé versus refonder les contrats existants et donner un outil d'aide à l'évaluation du coût moyen des travaux

«Alors, que faire ? Tout en restant architecte libéral (surtout ne pas devenir constructeur, car ce serait la fin des architectes), il faut – un peu – adapter notre pratique pour convenir à cette clientèle. Celle que nous utilisons habituellement pour les marchés publics et pour les promoteurs immobiliers, ne lui convient pas vraiment.»

«Ton devis, tu détailleras : Pour un particulier, construire une maison implique d'investir les économies d'une vie. Pour un promoteur, construire un immeuble de logements engage son entreprise. Votre client ne vous payera donc pas sans comprendre votre travail. Vous devez être le plus précis possible et cela va de pair avec l'aspect didactique. Si vous détaillez bien votre prestation, il sera d'autant plus simple de détailler votre devis. En dehors des marchés publics, oubliez le sacro-saint pourcentage qui date d'un autre âge et commencez à fonctionner comme un plombier ou un boulanger en précisant le temps travaillé, votre taux horaire et les prestations que vous achetez (assurances, BET complémentaires,...). Un devis détaillé est également le meilleur moyen de fixer les limites avec votre client et donc d'éviter les débordements non payés...»

«Mettre en ligne un outil d'estimation pour le particulier :
A l'instar de ce que proposent les notaires sur leur application concernant le coût moyen des biens immobiliers, nous sommes capables de donner un coût moyen des travaux suivant l'intervention sur un bien...
Refonder un vrai contrat d'études préliminaires adapté au particulier...
Refonder un contrat de mission pour l'existant...»

Une pratique simplifiée de la maîtrise d'œuvre

« Il faut une pratique simplifiée de notre maîtrise d'œuvre, pour correspondre aux attentes de clients néophytes qui ne comprennent rien à l'architecte. Ce sont des clients et non pas des maîtres d'ouvrage... »

« Oui, le travail avec les particulier est difficile, non pas à cause des bâtiments eux-mêmes, bien sûr, mais à cause du contexte : un client qui ne connaît pas bien son rôle de maître d'ouvrage, des artisans qui ne connaissent pas forcément toutes les règles de leur art ni le cadre juridique d'une opération de construction, etc. – d'où l'importance de l'architecte qui est alors au centre d'une telle opération, qui est le maître d'œuvre sur lequel tout le monde compte, et non pas un intervenant comme d'autres. Et notre pratique sur ce marché des Particuliers doit être adaptée, différente de celle pour les marchés publics, plus directe, plus efficace et plus simple, donc plus rentable... »

« Il faudrait que nous gagnions beaucoup de temps sur chaque phase pour pouvoir faire un travail de grande qualité sans augmenter nos rémunérations. Je suis convaincu que de nouveaux outils numériques peuvent nous permettre d'entrer dans un autre Âge, comme l'a été hier celui de l'industrie. Une nouvelle époque du métier, dans laquelle nous serons plus structurés et encore plus compétents, dans laquelle une partie d'entre nous vivra agréablement de la commande du particulier. »

Être à l'avant-garde des transformations sociales

« En ce début de siècle, où les techniques digitales transforment l'information et créent ses gigantesques réseaux, où le développement humain met en péril notre planète, une avant-garde se dessine dans les pratiques sociales et politiques qui se saisissent de ces enjeux, et participe à la lutte contre la dégradation écologique de notre habitat naturel et bâti, œuvre pour le droit à un logement de qualité pour tous, pour l'accessibilité universelle aux services et à l'espace public... L'avant-garde agit pour que les techniques et les règles deviennent un instrument de la culture et non son asservissement... **L'avant garde est située dans les anfractuosités des territoires et de l'économie**, dans la commande et le désir de chaque citoyen, dans les petits projets qui par leur pertinence spécifique à un usage, à un environnement, transforment un village, une rue, dans les projets de reconquêtes urbaines qui associent aux compétences professionnelles, citoyens, usagers et élus en un processus de co-construction du cadre bâti... »

Le rôle de la formation initiale et continue et celui de la transmission entre architectes

« Le travail avec les particuliers est compliqué et difficile, il nécessite beaucoup de compétences pas enseignées dans les Écoles. C'est une spécialité qui doit s'apprendre, par exemple lors d'un Master en plus du diplôme DE, ainsi qu'en Centres de formations. Il faut que cela se passe quasiment toujours bien lorsqu'un particulier passe par un architecte. »

«La réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) a conduit à dispenser un enseignement "universitaire" de l'architecture dans lequel il n'y a ni contrainte financière, ni client... et dont on a exclu toute relation avec le monde réel. Or dans la tête du public, un architecte est une personne qui sait construire (en excluant cependant tous sens de cette construction). Ce monde réel est seulement approché par l'HMONP en prenant exemple sur ce qui se faisait dans d'autres pays. Or 6 mois et une centaine d'heures sont totalement insuffisants pour acquérir la culture et les notions indispensables. On a ainsi agrandi le fossé qui séparait déjà le public des architectes français. Ce malaise est aggravé par une quasi-absence de formation initiale sur les aspects techniques, de gestion, de management, de communication...»

«Pendant mon master et encore aujourd'hui lors de mon exercice, je défends le principe que la formation du master doit se faire en alternance pendant 2 ans a minima avec comme il l'a été évoqué sur le commentaire avant, des contraintes de budget, de temps, et des projets réelles... En espérant qu'un jour la formation d'architecte évolue. Être architecte ce n'est pas savoir seulement dessiner mais gérer des équipes, du relationnel, des délais et budget. Et surtout être à l'écoute des autres (clients, entreprises...) pour construire ensemble et s'apprendre mutuellement.»

«Sur le modèle de l'atelier sur la commande privée professionnelle initié par le Croaif, organiser des tables rondes avec des architectes spécialisés dans cette commande (des particuliers) et auprès d'entreprises et de maîtres d'ouvrage particuliers afin d'obtenir un panorama complet de cette pratique qui sera restitué en conférence et orientera les actions à mener... Préparer la nouvelle génération à cette commande que tout architecte pratique à un moment ou à un autre de sa carrière. Remonter dès la formation initiale et en HMO un module sur la commande auprès du particulier, et mettre en avant ses spécificités.»

Se réapproprier la maîtrise d'œuvre quelle que soit la clientèle

«Impossible pourtant de reculer face à la montée des exigences des maîtres d'ouvrage. Elles sont également celle d'une réglementation qui ne cesse de progresser. A l'aube d'une relance de l'activité, l'offre de service des architectes est à revoir. En créant des entreprises de maîtrise d'œuvre partagées, les architectes développeront leur savoir-faire et leur expertise. Ils consolideront et crédibiliseront leur profession face à leurs clients et aux entreprises. En émancipant cette maîtrise d'œuvre sans l'abandonner à d'autres, ils s'affranchiront de l'environnement très concurrentiel dans lequel évolue la profession. A travers l'actionnariat, ils en feront le support économique dont ils ont tant besoin pour consolider leur activité de concepteurs. Enfin, grâce à cette maîtrise d'œuvre partagée, ils couvriront toute la chaîne de production des bâtiments jusqu'à la livraison des ouvrages.»

«Même dans les moments les plus difficiles, certaines agences ont su prévenir le risque, en jouant un rôle très actif dans la sélection des entreprises et en animant et fédérant de fait de véritables réseaux sur la base des critères économiques et d'exigences de qualité...»

Qu'on le veuille ou non, la crédibilité de la profession est en partie indexée sur celle des entreprises avec lesquelles elle travaille. Pourquoi d'ailleurs ne pas en faire un sujet d'échanges voire de travail avec les différentes fédérations du bâtiment ?»

3. Les défis associés à la transition énergétique

Transformer les métiers de l'architecture implique de s'intéresser aux impacts de la prise en compte de l'environnement dans la construction.

La rénovation énergétique de l'habitat offre un marché potentiel conséquent à l'horizon 2050 sur lequel les architectes seraient aujourd'hui très peu présents, laissant se développer des offres concurrentes.

Pourtant les architectes disposent des compétences nécessaires pour envisager de manière appropriée, i.e. architecturale et non uniquement technique, ces travaux de rénovation de telle sorte qu'elles soient adaptées aux enjeux sur «les plans énergétiques, d'usage, architectural, économique et financier».

Les architectes ont la capacité de répondre efficacement aux errements actuels en la matière de rénovation énergétique et permettre ainsi au marché de la rénovation énergétique des bâtiments de se développer assez rapidement pour qu'il puisse contribuer suffisamment à remplir les objectifs de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Ces errements sont :

Un diagnostic énergétique inapproprié car uniquement basé sur l'amélioration énergétique, rarement facteur incitatif à une amélioration de son cadre de vie. Les architectes permettraient de réaliser un diagnostic global comprenant un état des lieux, sur les plans architectural, technique, énergétique et d'usage ;

Un calcul des gains énergétiques ne tenant pas compte des usages des membres du foyer (chauffage...), là où un architecte évaluerait les gains pour le ménage en fonction des modes de vie de ses membres ;

L'absence de prescription à la suite du diagnostic laissant la porte ouverte à chaque société pour proposer la solution qu'elle maîtrise le mieux, sans s'assurer qu'elle correspond à la meilleure solution compte tenu des caractéristiques du logement. Un architecte pourrait proposer un cahier des charges décrivant les travaux divers d'amélioration permettant d'atteindre immédiatement ou à terme des résultats vertueux sur les plans énergétique et d'émission de gaz à effet de serre, tout en résolvant les problèmes d'interface technique, voire organisationnelle. Il pourrait les adapter aux ressources des individus. L'intégration des travaux réalisables en auto-réhabilitation ;

Une quasi-absence d'aide à la recherche d'entreprises adaptées à la situation du foyer pour réaliser les travaux, là où l'architecte assurerait cette recherche ;

L'absence de coordination entre les entreprises.

Un Passeport (Programme) Rénovation Architecte viendrait assurer de la qualité de la prestation fournie en imposant que les étapes suivantes soient réalisées : « Résolution technique des interfaces, attribution des responsabilités d'ouvrage à réaliser, incorporation des travaux induits ou rendus nécessaires par l'amélioration envisagée, traitement des conséquences architecturales et visuelles de certaines dispositions techniques, inscription des travaux à réaliser dans un calendrier (si réalisés par étape) ».



fig. 9 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « Les défis associés à la transition énergétique »

D'autres marchés existent autour de cette **problématique d'économie circulaire** qui peuvent être explorés. «Renouer avec les ressources et les techniques de transformation locales est un des chemins possibles d'épanouissement, d'éblouissement, de renouvellement, de diversification». Pour ces contributeurs, il s'agit de «s'insérer dans un site dans le respect de ses éléments naturels et culturels... proposer des interventions adaptées, à coûts maîtrisés, sans excès ni dépenses superflues, intégrer les espaces créés ou rénovés aux tissus urbains existants, en privilégiant les relations avec les habitants, la cohabitation harmonieuse des choix individuels avec les intérêts collectifs, favoriser la proximité et les lieux sociaux.»

Un marché d'avenir à investir maintenant

«S'il est une profession particulièrement en mesure d'apporter un regard différent et porteur de plus-value aux rénovations énergétiques c'est bien celle d'architecte. Paradoxalement, peu d'entre eux envisagent une réponse adaptée et pérenne aux défis que posent la nécessaire rénovation de masse seule apte à répondre aux objectifs de réduction de gaz à effet de serre en 2050. Cette situation encourage d'autres acteurs parfois moins compétents mais souvent plus entreprenants. Ces acteurs proposent des solutions, tissent des liens avec les organismes territoriaux qui se développent sur tout le territoire. Les architectes laisseront-ils passer le train une fois de plus et laisseront-ils la place à des concurrents que leur passivité aura contribué à créer?»

Un marché complexe où l'architecte détient une réponse efficace pour le client

«On est dans le déni de réalité quand on pense que les entreprises peuvent offrir une offre vertueuse en l'absence totale de cahier des charges ; que le diagnostic global ou non peut constituer ce cahier des charges ; qu'un spécialiste entrepreneur ou non peut avoir la vue globale nécessaire sur les plans énergétique, d'usage, architectural, économique et financier ; que les problèmes à résoudre sont d'ordre technique alors que très souvent ils requièrent une réponse architecturale ; que la structuration actuelle du bâtiment en corps d'états séparés est susceptible de répondre aux travaux de rénovation dont une grande partie s'effectuera en milieu occupé et concernent plus de la moitié des logements à rénover ; que la multiplication des organismes publics d'accompagnement (PRIS, EIE, ADIL, CAUE, PTRE, SPEE...) s'adressant "à un public qui envisage déjà de mener des travaux" en se substituant parfois aux acteurs économiques privés avec des responsabilités esquivées permettra la massification attendue. Parmi les missions des plateformes de rénovation énergétique figure souvent celle de "structurer la filière"».

«Erreur n°1 : Un diagnostic énergétique inapproprié... Erreur n°2 : L'absence d'une prescription... Erreur n°3 : L'absence d'une coordination. Récemment, un entrepreneur qui participait à une réunion d'information organisée par le Pôle Energie de Bourgogne-Franche-Comté sur les groupements d'entreprises en vue de rénovations énergétiques s'est exclamé : "Vous voulez nous faire faire de la coordination, rencontrer les clients, régler les différends... C'est un métier! Il s'appelle Architecte"».

Les conditions de la réussite sur ce marché

« Forts de ce constat, les architectes de la rénovation entendent contribuer à l'élaboration de propositions singulières permettant d'envisager une réelle massification des rénovations énergétiques tout en ne reproduisant pas les défauts constatés dans l'état des lieux précédent et revendiquent les atouts qu'ils sont actuellement les seuls à posséder... Le Passeport Rénovation Architecte (ou Programme Rénovation Architecte). Préalablement à toute action d'amélioration, il semble nécessaire aux architectes de réaliser un diagnostic global... La réalisation de ce diagnostic nécessitant des compétences architecturales et thermiques s'adresse en premier lieu aux architectes qui auront préalablement acquis les connaissances thermiques nécessaires... Le diagnostic présenté ci-avant n'est pas un but en soi et ne présente un intérêt que s'il constitue un encouragement à effectuer des travaux réduisant notablement les consommations et les émissions de gaz à effet de serre... Une des caractéristiques des rénovations énergétiques est la faiblesse des budgets compris entre 30 et 60 000 € pour des rénovations d'appartements ou de maisons individuelles réalisées globalement... Cette faiblesse des budgets ne permet pas l'exécution de mission de maîtrise d'œuvre classique... Il faut donc optimiser l'utilisation des compétences d'un architecte autrement... »

Intégrer la dimension locale et la notion de durabilité

« Renouer avec les ressources et les techniques de transformation locales est un des chemins possibles d'épanouissement, d'éblouissement, de renouvellement, de diversification. C'est une ouverture qui évite de percuter le mur que construit inlassablement l'uniformisation industrielle et commerciale généralisée mondialisée. Cet infléchissement a des tas d'avantages collatéraux : Il fabrique de "l'être là". Il équilibre le territoire... Il redynamise des espaces désertés. Il personnalise les constructions : quelqu'un d'identifiable a fait quelque chose d'identifié. Il ouvre l'imagination créatrice... »

« Le seul choix raisonnable de l'urbanisme est d'être également durable. Être durable, c'est s'insérer dans un site dans le respect de ses éléments naturels et culturels ; agir pour l'environnement ; participer à l'économie locale ; proposer des interventions adaptées, à coûts maîtrisés, sans excès ni dépenses superflues ; intégrer les espaces créés ou rénovés aux tissus urbains existants, en privilégiant les relations entre les habitants, la cohabitation harmonieuse des choix individuels avec les intérêts collectifs ; favoriser la proximité et les liens sociaux. »

4. L'impact du numérique sur les métiers des architectes

Les technologies du numérique impliquent de transformer les métiers de l'architecture. Le BIM (Building Information Modeling ou Model) fait nettement moins débat qu'il y a deux ans. Il est plus largement accepté par les architectes parce qu'il va s'imposer, sous l'impulsion des acteurs de la construction.

Cet outil doit « pouvoir servir (aux architectes) à partager les informations avec tous ceux qui potentiellement vont les accompagner dans le projet : du bureau d'études jusqu'à l'entreprise et le maître d'ouvrage. » La maquette ainsi créée peut être enrichie de leurs connaissances. « Le principe est louable : gain de temps, réduction de la perte des informations, archivage simplifié, maintenance améliorée. » « Le BIM, c'est avant tout une source d'opportunités qui aidera chaque acteur du bâtiment à être plus efficace et à mieux échanger avec les autres. Ce sera moins de temps passé à des tâches chronophages et sans valeur ajoutée, comme la ressaisie des données. La 3D permettra une meilleure compréhension du projet. Le BIM contribuera également à une meilleure gestion des interfaces. »

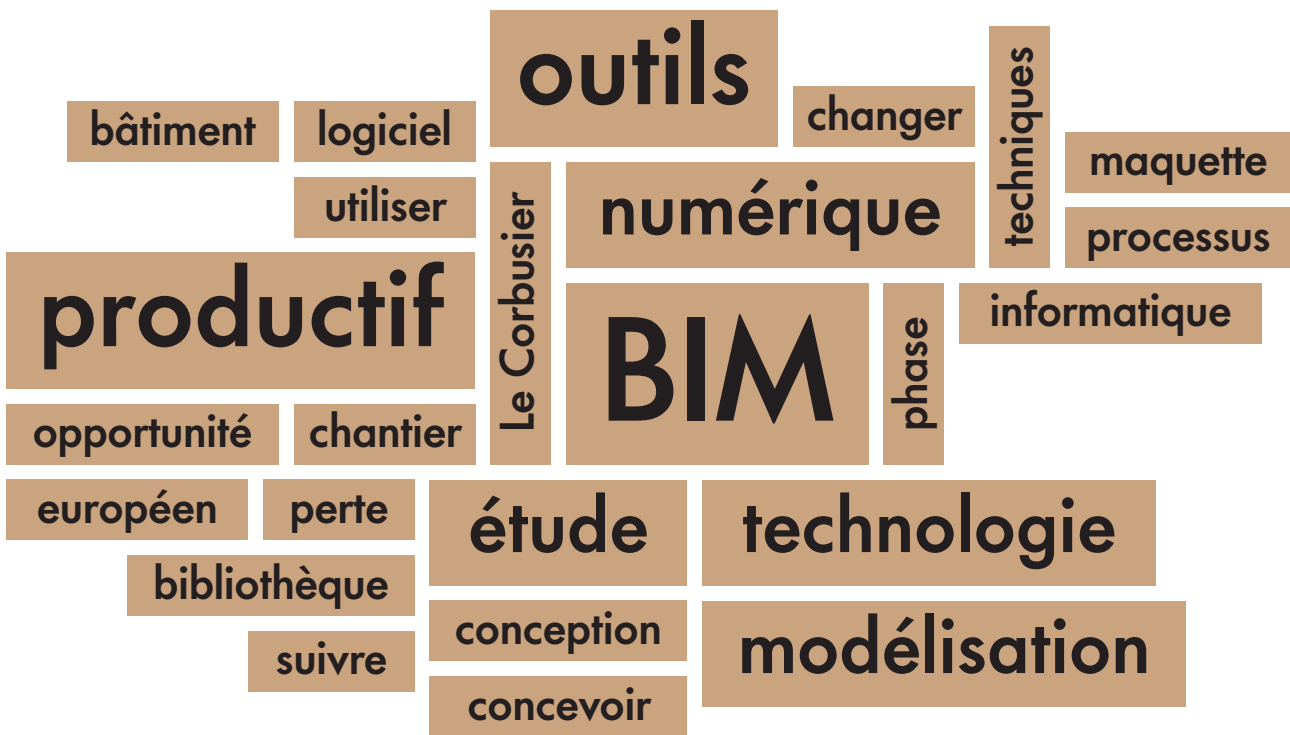


fig. 10 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « L'impact du numérique sur les métiers des architectes »

L'enjeu pour les architectes serait de s'y préparer, de s'y former et de s'organiser pour intégrer cette technologie. Car le BIM doit être un outil parmi d'autres mis à disposition des architectes pour favoriser leur travail de créativité, d'inventivité, comme dans le cas de l'église de Firminy où les architectes se sont appuyés sur le BIM, « une simulation 3D et en même temps utilisé des simulations grandeur sur place, des prototypes, des dessins manuels rapides, le dessin géométral, le dessin papier découpé... »

Il peut être un **atout pour « récupérer des missions »** qui ont peu à peu échappé aux architectes, comme la description, l'estimation, la synthèse ou la mise au point des détails d'exécution.

Ces avantages sont mis en comparaison d'un inconvénient jugé majeur associé au BIM et plus généralement aux technologies numériques, celui de faire « **courir le risque d'une conception délocalisée, et d'une survalorisation du design et de l'image au détriment d'une conception basée sur l'usage** ». Les enjeux sur la conception seraient particulièrement importants. « Il y a là une distorsion croissante entre des projets, ancrés dans leur matérialité et leur contexte et des projets virtuels, déconnectés des territoires. La question n'est pas de devoir imaginer la technique du bâtiment de manière très détaillée, mais que le recours au BIM « pousse à délaisser toute autre forme de langage », comme « la parole, la maîtrise graphique. »

Parce que le « processus de conception BIM est fondé sur l'utilisation de logiciels de modélisation orientés objets, logiciels qui s'appuient sur la constitution de bibliothèques de composants préconçus », parce que « le BIM est pensé techniquement sous l'angle de l'exploitation pour rationaliser ou optimiser les modalités de production du bâtiment », certains contributeurs estiment que **recourir au BIM porte le risque pour les architectes d'y perdre en « liberté intellectuelle »**, de ne pouvoir « intégrer toute la complexité subjective et sensible propre à la conception architecturale, exploratoire par nature. » Il existe un risque **d'arraisonnement par la technique**. L'enjeu pour les architectes serait alors de se servir de cette technologie pour « réinstaller sans cesse de la poésie dans la ville ». « Faire de cet outil l'avenir de la profession d'architecte ouvre une voie royale aux cabinets d'ingénierie pluridisciplinaire dans lesquels le rationalisme des ingénieurs, économistes de tous bord sclérosent le rêve, la créativité, et la vision architecturale des générations à venir. »

Cet argument n'est pas unanimement partagé. En effet, « Par facilité, on peut se contenter de ces bibliothèques. Mais rien n'empêche sur REVIT et sur ARCHICAD de modéliser ses propres objets et d'adapter certains déjà conçus. Et là on revient à la conception et non plus à l'assemblage. »

La question de l'anticipation du chantier est également mise en doute. La possibilité pour les ouvriers de s'approprier cet outil est posée. « On ne peut que constater que plus le niveau des cols blancs est élevé, plus les toiles bleues sur chantier sont disqualifiées avec une compétence qui se situe de plus en plus du côté de la pose de produits que du côté de la façon. »

Un défi organisationnel se présente toutefois aux agences d'architectes, celui du coût de ces outils en comparaison de la taille des agences.

Une innovation qui va s'imposer sous l'impulsion des acteurs de la construction

« Le BIM est parti pour s'imposer à tous – c'est un fait. La plupart des acteurs de la construction s'y mettent peu à peu – à commencer par les bureaux d'études techniques et les 'grosses' entreprises. Dès lors, pour les architectes, l'heure n'est plus à la résistance, et enseigner le BIM dans les écoles d'architecture devient incontournable au regard de l'évolution du contexte général de production. »

« L'implication des acteurs privés dans la construction et l'aménagement des espaces publics s'intensifie... Sans doute les acteurs privés perçoivent-ils dans ces bouleversements l'opportunité de mettre en place de nouveaux modèles de conception, de réalisation et de gestion. Au moment où le numérique transforme la manière de faire les villes (les stratégies smart cities), cette tendance croissante interroge sur les intérêts économiques, et in fine sur les marges d'action des acteurs et des citoyens. Qui décide ? Dans quelles conditions ? Comment agir alors et garantir la place de l'intérêt général dans l'aménagement des territoires ? »

« Une enquête menée par le EU BIM TASK GROUP permet de faire une analyse comparative intéressante des travaux menés dans différents pays européens sur le BIM... Cette étude montre que les moteurs de déploiement du BIM sont les mêmes dans l'ensemble des pays consultés : maîtrise des coûts et des délais, amélioration de la compétitivité du secteur sur les marchés nationaux et internationaux. »

Une évolution numérique plus large que le BIM

« Cette évolution numérique ne se résume pas au BIM, même s'il en fait partie. Le BIM, c'est notre nouvel outil de production. Qu'en sera-t-il de nos autres outils, de nos pratiques ?... Aujourd'hui, nous pouvons déjà faire nos relevés avec un scanner 3D et des photos 360, projeter nos maîtres d'ouvrage dans leur futur projet grâce aux casques de réalité virtuelle, échanger en visio avec les entrepreneurs sur chantier, automatiser certains documents administratifs comme nos devis ou les quantités de nos DPGF, utiliser des applis sur tablettes pour gérer nos réserves de chantier, accéder en permanence à tous nos dossiers en cloud depuis une réunion à l'extérieur... »

« Demain, nos traits de crayon se changeront instantanément en CCTP, nous indiquant par des voyants colorés si toutes les réglementations sont respectées. Nous ferons des visites de chantier quotidiennes en nous y rendant physiquement une fois par mois et nous rédigerons nos compte-rendus par commande vocale. Y aura-t-il même des visites de chantier, il paraît que les chinois "impriment" déjà des maisons en quelques heures... ? Notre assistant intelligent (Siri ?) résoudra peut-être la plupart de nos problèmes quotidiens, simplement parce que nous lui aurons demandé, pour pouvoir nous concentrer chacun sur l'essence de notre devoir. »

Un nécessaire changement de manière de travailler, une nécessaire formation pour utiliser ces outils numériques au service des projets architecturaux et pour élargir le champ d'action des architectes

« Nous sommes contemporains d'une nouvelle révolution industrielle porteuse d'opportunités multiples. La révolution numérique est l'occasion de proposer un modèle plus collaboratif, d'amplifier les échanges entre les architectes et les maîtres d'ouvrage et de monter en compétence. Elle permet également de diffuser largement les techniques, les expérimentations, la production architecturale et urbaine, facilitant ainsi le partage de représentations avec des habitants toujours plus connectés. En cela, la révolution numérique est un potentiel de développement équilibré et partagé de nos territoires. »

« Comme tout changement, le BIM nécessite des investissements humains et techniques. Il implique de remettre en question ses méthodes de travail. Il va falloir se former, s'approprier de nouveaux outils et de nouvelles méthodes. Mais le BIM, c'est avant tout une source d'opportunités qui aidera chaque acteur du bâtiment à être plus efficace et à mieux échanger avec les autres. Ce sera moins de temps passé à des tâches chronophages et sans valeur ajoutée, comme la ressaisie des données. La 3D permettra une meilleure compréhension du projet. Le BIM contribuera également à une meilleure gestion des interfaces. Le BIM, c'est un changement de pratiques qui nécessite de s'y préparer et d'y participer pour en tirer le meilleur parti et ne pas le subir. »

« ... ASSEMBLAGE de produits standards de bibliothèques préconçues "Peurs inutiles !!!" Par facilité, on peut se contenter de ces bibliothèques. Mais rien n'empêche sur Revit et sur Archicad de modéliser vos propres objets ou d'adapter certains déjà conçus. Et là, on revient à de la conception, et non plus de l'assemblage. Vous pouvez même leur donner une dose d'IA, en les paramétrant (programmation gdl,...). Ils peuvent, à terme, devenir la signature de l'agence, la patte de l'architecte. Etre protégés, brevetés..., ou opensource. Un peu d'ingéniosité, de créativité, et l'architecture ne sera jamais un grand mécano ! »

« Pour terminer l'église de Firminy (Le Corbusier), nous (J.Oubrerie, Perret, Duverger, Chazalon) nous sommes appuyés sur une simulation électronique 3D mais nous avons en même temps utilisé des simulations grandeur sur place, des prototypes pour ce qui était près du corps, beaucoup de dessins manuels rapides, le dessin géométral et le dessin papier découpé, l'ouverture du chantier aux propositions renforçant le projet, le détournement inventif des incidents ou erreurs, enfin et globalement : tout ce qui peut favoriser la souplesse inventive car nous sommes vite rattrapés par nos rigidités et la diversification des moyens aide à nourrir "l'affût créatif de tous les instants" : des premiers jets au chantier livré. »

« La démarche BIM (qui est avant tout un travail collaboratif), s'appuie certes sur la maquette numérique en 3D, mais n'empêche en aucun cas de concevoir de l'Architecture et pourquoi pas par des croquis à la main tout au long du processus. Tous les outils sont à notre disposition. Ayons la compétence de choisir ceux qui nous paraissent les mieux adaptés, et la parole en fait partie. »

« Pour ma part, je vois dans le BIM au moins trois perspectives prometteuses : Reprise en main de la 'chose technique' dans la formation initiale des architectes... dans la pratique professionnelle ; élargissement de la palette des outils de conception... ; rapprochement pédagogie & recherche. »

« Mais garantir les progrès de la révolution numérique ne se fera que si la liberté d'action, l'indépendance des architectes et des acteurs de l'aménagement qui œuvrent à la qualité des territoires sont préservées et renforcées. »

« Nous ne pouvons pas savoir, aujourd'hui, ce que sera le quotidien de notre métier demain. Nous, architectes, devrions avoir une obligation morale d'essayer de le découvrir. Pour notre pays, pour la qualité architecturale qui pourra s'en trouver grandie, comme pour les générations futures d'architectes. Alors, cherchons. Cherchons à quoi le numérique et la technologie peuvent nous servir. Comprendons si nous nous y retrouvons. Prévoyons ces évolutions pour ne jamais les subir, pour ne pas nous retrouver dans la rue comme des taxis parce que d'autres ont cherché à notre place. Profitons-en pour nous rendre encore plus désirables, pour redresser nos agences et pour nous concentrer encore davantage sur la qualité architecturale de nos projets ? Et lorsque certain(e)s de nous aboutirons, partageons ces technologies avec tous les architectes, en open-source. Oui, gratuitement, en open-source. Pour l'Architecture, pour l'intérêt public, et parce que nous ne serons jamais une profession comme les autres : ensemble, à nous tous, nous sommes l'Ordre des Architectes. »

Les risques liés à l'arrivée du BIM et plus généralement du numérique

« L'irruption du numérique et des innovations "disruptives" bouleverse des pans entiers de l'activité économique. Elle comporte des risques importants de dégradation, de destruction sociale, au sein d'un marché et d'une économie transformés. L'exercice du métier d'architecte ne fait pas exception. La prééminence d'Internet crée de nouvelles concurrences : elle fait courir le risque d'une conception délocalisée, et d'une survalorisation du design et de l'image au détriment de l'usage... »

« Nous sommes abreuvés par de nombreuses bibliothèques qui nous sont fournies par les entreprises du bâtiment, cela nous facilite la vie lors de la phase pro, exe. Le problème de la CAO c'est qu'on est esclave des outils informatiques sans une vraie liberté intellectuelle vu qu'on dépend d'une machine. »

« Le BIM : A mon sens, pourtant, cette démarche nous pousse à nous délaissier de toute autre forme de langage. Nous perdons la parole : nous pourrions très bien concevoir avec le BIM sans aucune discussion. Nous perdons la maîtrise graphique : les rendus sont techniques et identiques. Nous ne savons plus utiliser les outils les plus rudimentaires - crayons, feutres - qui pourtant ne tombent jamais en panne, ne prennent pas de place et n'ont pas de virus. »

« Faire de cet outil (le BIM) l'avenir de la profession d'Architecte ouvre une voie royale aux Cabinets d'ingénierie pluridisciplinaire dans lesquels le rationalisme des ingénieurs et économistes de tous bords scléroseront le rêve, la créativité et la vision architecturale des générations à venir. »

« En ce qui concerne toutes les innovations techniques, nous, architectes, devons être vigilants vis-à-vis de la mise en garde d'Heidegger, à savoir l'arrondissement par la technique. Dès lors qu'on a les moyens techniques, le risque est que ce nouveau moyen modifie notre perception du monde, pour transformer notre humanité en fonction de cette technologie... Il faut garder en tête que nous pouvons être les médecins des villes. Notre force est la quête du sens. Pour fabriquer les villes aujourd'hui, comme pour demain, nous devons encore et toujours faire émerger dans les projets que nous menons, des éruptions de sens. »

5. Les architectes : remise en cause, nouveaux modes d'organisation et affirmation de valeurs et de points forts

Compte tenu des évolutions de contexte précédemment étudiées, les contributions s'accordent généralement sur **la nécessité pour les architectes de se remettre en cause.**

Cela passe par le constat que la « conception architecturale, ballotée par de très fortes contraintes économiques et de délais, se fait trop souvent sur la seule base empirique de l'expérience, des rails de la réglementation et du contenu du programme ».

Cela passe également par la question de la spécialisation.

« L'architecte affirme qu'il a appris à tout faire, de l'aéroport international à l'extension de balcon. Il butine à tous les marchés, publics et privés sans s'apercevoir qu'ils obéissent à des lois totalement opposées. Il laisse des secteurs entiers à la concurrence et s'étonne ensuite d'être de plus en plus marginalisé sans jamais se remettre en cause. Le problème n'est pas de voir petit ou grand, il est de voir juste et réaliste, à son niveau ».

Mais se remettre en cause n'implique pas de renier ses valeurs. Les architectes souhaitent les défendre. Elles leur serviront de base pour transformer leurs métiers. Les architectes ont une haute idée de leur rôle vis-à-vis de la société.

« **Être architecte, ce n'est pas un travail, c'est un devoir.** Comme celui d'un médecin urgentiste qui ne peut pas être malade sans conséquences. C'est un devoir envers la société, envers les hommes, les femmes, les enfants, envers l'humanité, envers la vie sur cette planète. » L'architecte serait souvent incompris, seul contre tous mais travaillant « pour le bien de tous. » C'est un métier de passion basée sur la « certitude d'améliorer chaque jour la Vie, sans qu'elle ne le remarque vraiment, comme le feraient des super-héros de l'ombre. »

fig. 11 Nuage des principaux mots présents dans les contributions et correspondant au thème « Les architectes : remise en cause, nouveaux modes d'organisation et affirmation de valeurs et de points forts »



Le devoir de l'architecte réside dans le fait de « mettre du sens dans l'aménagement de l'espace », de « mener une éruption de sens ». Plus concrètement, il s'agit de concevoir des bâtiments, des espaces dont la « pertinence de la conception déterminera les conditions de vie des usagers », « avec des incidences majeures sur l'agrément et la santé de l'habitant. »

Le devoir de l'architecte concerne également le maître d'ouvrage pour lequel il doit représenter un conseil, un appui, une garantie d'indépendance vis-à-vis des entreprises qui réaliseront les travaux. « On a inventé le métier d'architecte pour guider son client dans cette belle aventure qu'est la construction. C'est la maîtrise d'œuvre, elle doit être indépendante des entreprises. C'est la meilleure façon pour le client de mener à bien son projet. » Cette capacité de conseil vise également à être « le facilitateur de l'acte de construire, celui qui gère la complexité, qui va plus loin que la norme et le règlement pour proposer l'émotion, des réponses culturelles, psychologiques, esthétiques, économiques et fonctionnelles ».

Deux valeurs des métiers d'architecte sont également revendiquées comme essentielles avant d'envisager toutes transformations :

La force de la parole. L'échange avec le maître de l'ouvrage et les entreprises est essentiel à la bonne réalisation d'un projet.

La liberté de conception et d'exécution. Face au BIM, mais aussi de manière plus générale, « ce n'est pas l'outil qui fait l'architecte, mais l'architecte qui crée son outil. »

Pour parvenir à honorer leurs devoirs envers la société et leurs clients, faire valoir ce positionnement et ces valeurs, les architectes disposent de points forts dont ils sont conscients et sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour transformer leurs métiers, au premier rang desquels « **une aptitude à gérer la complexité** (alors que) leurs champs d'intervention se sont profondément élargis dans le cadre de projets sans cesse plus complexes, à la confluence des impératifs de transition énergétique et de l'exigence de participation citoyenne ». Ils ont la capacité de « **conceptualiser une réponse à des exigences multiples**. En tant que « chef d'orchestre de leurs équipes, (ils) initient moult innovations urbanistiques, fonctionnelles et techniques. » L'architecte a la capacité **à s'attacher les compétences et stimuler la réflexion**. Les architectes sont également les mieux à même de réaliser la maîtrise d'œuvre.

Les architectes doivent « en permanence renforcer leurs propres savoirs, comprendre les caractéristiques comportementales des usagers de leurs opérations, chercher quels spécialistes renforceront efficacement leur équipe. »

Ils doivent définir un positionnement : « se spécialiser, élargir leurs champs d'action » et « l'expliquer davantage, l'adapter à leur siècle, aux nouvelles habitudes, nouveaux besoins, nouveaux modes de communication, nouveaux rêves », rendre visible ce positionnement, repenser la relation client, la manière de détailler les tarifs, de les établir, rechercher de nouveaux marchés : « rénovation énergétique, micro-rénovation, optimisation d'espace, sur mesure ».

L'architecte doit réinvestir la maîtrise d'œuvre sur le chantier. C'est le moyen pour lui de « consolider ses connaissances techniques en les confrontant au terrain. »

Face à ces enjeux, se pose la question du mode d'organisation des architectes. Les petites structures sont-elles adaptées à la gestion de cette complexité du métier. « L'éventail des solutions à la disposition des agences est large : de la mise en commun de moyen aux regroupements plus ou moins intégrateurs, en passant par la création de réseaux d'agences reposant sur l'existence d'affinités ou de complémentarités ».

De nouvelles pratiques « alternatives » cherchant à « faire avec le public et pour les citoyens » se structurent autour de la « figure du collectif. Mouvante, faite d'arrivées et de départs d'individualités autour du noyau fondateur, cette structure agissant par projet », capables d'ouvrir « de nouveaux champs d'action et de nouvelles disciplines » mais aussi un savoir-faire d'auto-construction fondé sur un refus des technologies propriétaires.

Affirmation de valeurs et d'un positionnement

« Être architecte, ce n'est pas un travail, c'est un devoir. Comme celui d'un médecin urgentiste qui ne peut pas être malade sans conséquences. C'est un devoir envers la société, envers les hommes, les femmes et les enfants, envers l'humanité, envers la vie sur cette planète. C'est un devoir comme celui du religieux faisant vœux de chasteté. Le temps nous manque, le stress n'aide rien et toute activité horizontale s'en retrouve impactée, à commencer par le sommeil. C'est un devoir qui prend aux tripes... C'est un devoir difficile, parce qu'il est souvent incompris, réalisé avec le plus grand acharnement, dans une

indifférence et une incompréhension générale, pourtant pour le bien de tous. C'est un devoir impossible parce que faire mieux est toujours envisageable, la perfection n'y existe pas et tout y est forcément compromis... Et pourtant, chaque matin, un sentiment si fort me lève instantanément, comme ces 30 000 autres architectes français, et tous les autres en Europe, dans le monde, qui partagent mon quotidien : la certitude d'améliorer chaque jour la Vie.»

«Notre seul devoir est de mettre du sens dans l'aménagement de l'espace. C'est une œuvre qui ouvre sur tous les possibles, et c'est là son grand intérêt.»

«"L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière" a dit Le Corbusier. Cela reflète la dimension plastique de l'œuvre, si c'en est une, mais l'architecture est beaucoup plus que cela. L'"œuvre" a des fonctions dont la satisfaction est directement liée à la pertinence de la conception. Elle accueille des usagers dont les conditions de vie vont dépendre de la capacité de l'architecte et de son équipe, de l'intelligence et des moyens mis en œuvre, de la maîtrise de paramètres caractéristiques des typologies d'opérations dans leur conception. Nous tenons là le rôle intrinsèque et essentiel de la conception architecturale avec des incidences majeures sur l'agrément et la santé de l'habitant, l'économie globale et la satisfaction du service objet de l'opération... L'architecture est fondamentalement expérimentale et ne peut par conséquent être encadrée comme elle l'est aujourd'hui ; L'architecture est profondément locale : elle doit réapprendre à faire avec ce qu'il y a sur place ; L'architecture est une question d'usage : les usagers doivent y prendre leur part ; L'architecture est un art : les architectes sont des femmes et des hommes de l'art dont les principales compétences sont de conseiller et d'accompagner ; L'architecture est essentielle : il faut diffuser au maximum les outils nécessaires pour participer à construire le monde qui vient.»

«C'est pour cela qu'on a inventé (depuis toujours, peut-on dire) le métier d'architecte : pour guider son client dans cette belle aventure qu'est la construction. C'est la maîtrise d'œuvre, elle doit être indépendante des entreprises. C'est la meilleure façon pour un client de mener à bien son projet.»

«L'architecture est un métier de la parole, de la transmission orale et ceci à chaque étape de l'acte de construire : on dialogue avec le maître d'ouvrage (avec ou sans concours), on échange avec les entreprises, on fait des réunions de chantier, on s'engueule et on rit. Je suis convaincu que le langage est un des fondements de notre métier. Ce sont par les mots que nous expliquons un plan, une coupe, une image : le graphisme est notre vocabulaire, la parole ce qui nous permet de l'offrir à l'Autre.»

«Le plan, c'est ce qui est planté en terre, comme les restes de fouilles archéologiques qui nous donnent tant à imaginer. Le plan est un début de phrase qui laisse des portes ouvertes... Le plan commande, le plan dirige, le plan ordonne. L'ordonnancement est le rythme que le maître d'œuvre donne à la construction. Nos intentions doivent être inscrites dans le plan et se révéler à travers le filtre qu'il constitue.»

« L'architecte, s'il parvient à synthétiser les multiples données techniques, sociologiques et comportementales, a toute sa place et est utile dans le bouleversement de la révolution numérique qui modifie déjà tous les sujets, les modes de soins, d'enseigner, de travailler et d'habiter la ville. Mais cette place n'est pas acquise, elle nécessite que l'architecte (re)devienne le facilitateur de l'acte de construire, celui qui gère la complexité, qui va plus loin que la norme et le règlement pour proposer de l'émotion, des réponses culturelles, psychologiques, esthétiques, économiques et fonctionnelles. »

Conscience des points forts

« Les architectes disposent d'une aptitude à gérer la complexité. Leurs champs d'intervention se sont profondément élargis dans le cadre de projets sans cesse plus complexes, à la confluence des impératifs de transition énergétique et de l'exigence de participation citoyenne. Cette capacité fonde la valeur ajoutée de notre profession, son positionnement transversal dans le diagnostic, la conception de la Ville et l'aménagement des territoires »

« Les architectes ont pourtant réussi, par leur position de concepteur "global" et leur capacité à conceptualiser une réponse à des exigences multiples, de chef d'orchestre de leurs équipes, à initier moult innovations urbanistiques, fonctionnelles et techniques... Il est rarement ingénieur, jamais industriel, mais il sait s'attacher les compétences et stimuler la réflexion. »

« Ce qui fait la spécificité de l'architecture ce n'est pas que la technique ! Un projet étant toujours différents de l'autre ne serait-ce que parce qu'il n'est jamais deux fois au même endroit, il ne s'inscrit pas dans la reproduction mais dans l'interprétation et la valorisation d'un savoir. Notre plus grande différence avec les ingénieurs c'est que nous sommes les seuls à travailler à niveau égal de compétence sur les sciences-dures et les sciences-molles, la technique et l'humain. A chaque fois. Il reste donc essentiel que ces tâches soient assumées par des créateurs formés. »

Remise en cause des positionnements et des pratiques professionnelles

« La conception architecturale, ballottée par de très fortes contraintes économiques et de délais, se fait trop souvent sur la seule base empirique de l'expérience, des rails de la réglementation et du contenu du programme. Les agences d'architecture ont rarement la taille et la capacité de développer en interne une branche Recherche & Développement, le concours étant généralement le moment où la mise en compétition stimule créativité et réflexion. »

« L'architecte peut-il se passer de chantier ? Peut-il renoncer à cette heure de vérité ? Certains maîtres d'ouvrage le pensent. Ils écartent le concepteur pour lui substituer un maître d'œuvre d'exécution au moment de passer à l'action... Pourtant, l'architecte ne peut consolider ses connaissances techniques sans les confronter au terrain, sans mettre ses projets à l'épreuve des savoir-faire des entreprises, sans observer et conduire la main du compagnon lorsque c'est nécessaire. »

« Bernard VIRET avance deux faiblesses des architectes : la technologie et le service-client. J'en ajouterai d'autres : l'insuffisance de connaissances techniques, juridiques, comptables, commerciales, managériales... aptes à lui permettre d'imaginer autre chose que ce qu'il est aujourd'hui. Mais au fait, de quel architecte parle-t-on ? De l'associé d'une agence de 50 personnes ou de l'architecte exerçant seul ? A part leur formation initiale, qu'ont-ils en commun ? Ils ne partagent ni les mêmes marchés, ni les mêmes clients, ni les mêmes difficultés... L'architecte affirme qu'il a appris à tout faire, de l'aéroport international à l'extension de balcon, il butine à tous les marchés, publics et privés sans s'apercevoir qu'ils obéissent à des lois totalement opposées. Il laisse des secteurs entiers à la concurrence (les locaux industriels, la rénovation...) et s'étonne ensuite d'être de plus en plus marginalisé sans jamais se remettre en cause. Le problème n'est pas de voir petit ou grand, il est de voir juste et réaliste, à son niveau. »

« Contribuer... concrètement, une nouvelle forme de pratiquer, avancer autrement, faire ensemble et apprendre, ensemble, encore. Savoir-faire, faire, faire-savoir. Pousser les murs de l'agence, explorer des territoires, imaginer des processus possibles, générer une commande à l'échelle humaine avec et pour les usagers. »

« L'image entretenue de l'architecte distant, auteur / compétiteur, décideur auto-satisfait malmené par la société, cède petit à petit la place à celle du praticien utile, animateur de proximité, commentant et partageant ses prises de décision, présent et physiquement identifié dans la ville. En intéressant le public aux pratiques du métier, en ouvrant les portes des agences, en animant des groupes participatifs, en invitant des disciplines connexes, le tout dans des lieux à l'identité urbaine forte, les architectes ancrent la profession dans la société et apportent du sens et du lien dans les territoires... Ils cherchent par différents moyens à élargir leurs appuis, étendre leurs champs de compétence en se formant et s'informant sur les pratiques amont et aval du projet. Ils créent et investissent des nouveaux espaces d'échange et de rencontre. Ils partagent leurs expériences, lieux et outils de travail avec leurs confrères et de nouveaux acteurs de la ville. Ils génèrent leurs propres théâtres d'intervention pour s'en assurer la maîtrise et garder le contact avec l'usage... Formé pour comprendre et organiser les espaces de l'activité humaine, il doit également œuvrer à la mise en place d'un cadre adapté aux évolutions de son métier. Les expériences récentes suscitent intérêt et enthousiasme du public et des acteurs de la construction. Si l'envie d'architecture naît de pratiques pionnières de professionnels réactifs et attentifs aux besoins de leurs contemporains, la culture architecturale viendra des pratiques durables d'une profession organisée et portée par une société séduite et convaincue. »

Nouveaux modes d'organisation

«La question de la taille et de l'organisation des agences ressort également comme une problématique majeure. C'est un truisme que d'affirmer que les agences de très petite taille et peu structurées ont de plus en plus de mal à faire face à la complexité croissante des missions et aux exigences croissantes de leurs clients... L'éventail des solutions à la disposition des agences est large : de la mise en commun de moyen aux regroupements plus ou moins intégrateurs, en passant par la création de réseaux d'agences reposant sur l'existence d'affinités ou de complémentarités.»

«La technologie n'a jamais été notre point fort mais elle est indispensable. La question de l'outil numérique qu'il serve à communiquer, travailler ou vendre, est devenue essentielle. Et pour cela il faut penser à la complémentarité. S'associer avec des personnes qui ont cette compétence, de la même façon que nous travaillons avec des BET. Pourquoi ne pas se regrouper entre agences pour mutualiser ces compétences ?»

«A l'intersection de la "fabrication" de la Ville et de la transformation de nos métiers d'architectes, existe un exemple majeur naissant depuis une dizaine d'années, celui des "alternatifs" urbains... Les "alternatifs" urbains proposent la figure du collectif. Mouvante, faite d'arrivées et de départs d'individualités autour d'un noyau fondateur, cette structure, agissant par projet, semble une réponse hypermoderne aux aléas de la commande. Ces structures et les individualités portées ont, en effet, des traits communs avec la modernité hyperbolique ne serait-ce que par la multiplication des modalités "auto" - (auto évaluation, autogestion, autoréférence, autodidacte, autonomie). L'hypertextualisation explique d'une part le feuilletage des champs d'intervention des collectifs dont la multidisciplinarité leur permet une nouvelle forme d'accès à la commande : le "Hacking de projets", le fait de répondre à des appels d'offre qui ne sont pas stricto-sensu leur champ d'intervention professionnel. L'hypertextualisation explique d'autre part le fonctionnement des liens nationaux et internationaux par la création de référents communs inter-collectifs : véritables hashtags, ces hyperliens référents structurent un réseau hybride physique et numérique, nommé écosystème, et qui dépasse largement les seules structures formées par les collectifs. Car ces collectifs sont à la fois ancrés territorialement par la création d'espaces de travail partagés mais sont capables dans le même temps de déterritorialiser leur savoir-faire par la formation de prototypes, rejoignant par là le champ du design et du design-thinking.»

liste des contributions (par ordre ante-chronologique)

titre	auteur	thème
Outils numériques et processus collaboratifs : au service de chacun pour mieux exercer son métier, ensemble	Olivier Celnik, architecte, enseignant et conseiller ordinal	Transformons nos métiers !
L'architecte, cet ouvrier privilégié	Carmen Santana, architecte	Transformons nos métiers !
Notre force est la quête du sens	Roland Castro, architecte	Comment fabriquer la ville ? Transformons nos métiers !
L'union fait la force	Maria Aramendia et Cristina S Algarra - FRESA (France Espagne Architecture)	Transformons nos métiers !
Rendre l'esquisse à l'architecte	Gisèle Ducasse, architecte	Transformons nos métiers !
Réconcilier besoin et envie d'architecture	Guilhem Roustan, architecte et vice-président de l'association « Mouvement »	Transformons nos métiers !
Pour une reprise en main de la maîtrise d'œuvre	Jean-Claude Martinez, architecte et président de MAF assurances	Transformons nos métiers !
De l'utilité de tous les architectes	Cécile Vanhooydonck, engagée en architecture	Transformons nos métiers !
Internet et la ville de demain – L'exemple de Shenzhen	Gabriel Delage, architecte	Comment fabriquer la ville ?
De l'utilité de l'architecture, une nouvelle avant garde	Catherine Jacquot, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes	Transformons nos métiers !
Oui pour l'architecte et les outils numériques !	Yolande Cobeno, architecte	Transformons nos métiers !
Froufrou d'hier et d'aujourd'hui	Dominique Tessier, architecte, conseiller national de l'Ordre	Transformons nos métiers !
Dynamiter la façon d'enseigner l'architecture en France	Conseil national de l'Ordre des architectes	Transformons nos métiers !
UTILE de légiférer encore pour l'architecture	Jacques Hesters, architecte	Transformons nos métiers !
Architectes : des entreprises d'avenir!	Philippe Carraud, Directeur Général de la MAF	Transformons nos métiers !
Nous construisons non pas pour tous mais pour chacun	Le collectif Architectes et Particuliers	Transformons nos métiers !
Le métier d'architecte	Emmanuel Rousseaux, architecte	Transformons nos métiers !
Contribuer... pratiquement	Le collectif -V-	Transformons nos métiers !
L'architecte droit dans ses bottes de chantier	Jean-Claude Martinez, architecte et président de MAF assurances	Transformons nos métiers !
Commande privée professionnelle : modalités, compétences et recommandations	Conseil national de l'Ordre des architectes	Comment fabriquer la ville ?
Do It Yourself: ce que nous apprennent les nouveaux collectifs « alternatifs »	Nicolas Monnot, architecte	Comment fabriquer la ville ? Transformons nos métiers !
Un jeu d'orchestre	Luc Monnin, architecte	Transformons nos métiers !
Vive le jeu !	Hugues Rolland, architecte	Transformons nos métiers !
Attribuer des étoiles aux architectes	Alexis Delinselle, architecte	Transformons nos métiers !
L'urbanisme collaboratif n'est pas une option mais une nécessité	Olivier Leclercq, architecte, responsable associatif, Conseiller à l'Ordre des Architectes d'Ile de France	Comment fabriquer la ville ?

liste des contributions

titre	auteur	thème
Réindustrialiser : un enjeu pour les villes et les territoires	Didier Bernateau, consultant	Comment fabriquer la ville ?
Comment convaincre nos clients ? Les 5 commandements	Bernard Viret, architecte	Transformons nos métiers !
Architecte, un travail difficile ?	Le Bahutier, architecte	Transformons nos métiers !
De l'épure à la maquette numérique	Pascal Boivin, architecte-urbaniste et conseiller ordinal Languedoc-Roussillon	Transformons nos métiers !
Le logement est au cœur des débats... Le nouveau logement doit émerger !	Didier Chinardet, architecte et maire adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement durable des territoires à Epinay sur Orge	Comment fabriquer la ville ?
Pour une ville – vraiment ! – intelligente : la suite	Denis Dessus, vice-président du Conseil national de l'Ordre des architectes	Comment fabriquer la ville ?
Pour une Ville – vraiment ! – intelligente	Christine Leconte, secrétaire générale de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France	Comment fabriquer la ville ?
La France a un sublime passé architectural. Pour son avenir, on fait quoi ?	L'Ordre des architectes	Présidentielle et législatives, Comment fabriquer la ville ?
Proposition pour la ville d'Arras, destinée à servir de trame aux villes et agglomérations régionales	Patrick Wattel, architecte	Comment fabriquer la ville ?
Qui sera l'architecte de demain ?	Bernard Viret, architecte	Transformons nos métiers !
Le BIM à l'épreuve du réel	Adrien de Bellaigue, architecte et enseignant de projet à l'ENSAP Lille	Transformons nos métiers !
Offrir un vrai service aux particuliers	Collectif Architectes & particuliers	Transformons nos métiers !
Une densification participative	Jorge Lopez Foncea, architecte	Comment fabriquer la ville ?
L'architecture, une expression de la culture urbaine et territoriale	Catherine Jacquot, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes	Comment fabriquer la ville ?
La ville, espace bâti ou temps vécu	Pascal Boivin, architecte, conseiller ordinal Occitanie	Comment fabriquer la ville ?
Le BIM pour tous, un changement naturel source d'opportunités	Jacques Chanut, président de la FFB	Transformons nos métiers !
Réglementation de la profession et détention du capital des sociétés d'architecture : la réponse d'En Marche ! au CNOA	En Marche !	Présidentielle et législatives
L'avènement du BIM et de la révolution dite numérique	Hubert Garcia, architecte	Transformons nos métiers !
Kiffez la ville !	Jean Pierre Mispelon, urbaniste	Comment fabriquer la ville ?
La ville, pour une approche multiple et sensible, attentive à tous	Michèle Barbé, architecte et conseillère national de l'Ordre	Comment fabriquer la ville ?
Villes paritaires	Dominique Tessier, architecte et conseiller national de l'Ordre	Comment fabriquer la ville ?
10 constats qui montrent l'urgence de mettre fin à la « France moche »	L'Obs / Rue 89	Comment fabriquer la ville ?

liste des contributions

titre	auteur	thème
Science-fiction ou open-source ?	Le bahutier, architecte	Transformons nos métiers !
Les réponses de Benoît Hamon aux questions du Conseil national de l'Ordre des architectes	Benoît Hamon	Présidentielle et législatives
1977 : gouvernement et parlement au chevet de l'architecture française	Eric Lengereau, architecte-urbaniste et historien de l'architecture	Transformons nos métiers !
Faire de l'architecture le symbole d'une nouvelle approche de la politique de l'urbanisme et du cadre de vie	Conseil national de l'Ordre des architectes	Présidentielle et législatives
Architecte ?	Eric Wirth, président du Conseil régional de l'Ordre d'Aquitaine	Transformons nos métiers !
La ville, le maire et l'architecte	Eric Wirth, président du Conseil régional de l'Ordre d'Aquitaine	Comment fabriquer la ville ?
Déploiement du BIM en France : maintenir le cap !	Bertrand Delcambre, président du PTNB	Transformons nos métiers !
Les réponses de Jean-Luc Mélenchon aux questions du Conseil national de l'Ordre des architectes	La France insoumise	Présidentielle et législatives
Révéler les ressources locales	Yves Perret, architecte	Transformons nos métiers !
Intérêts privés et ambition architecturale	Jean-François Authier, architecte	Comment fabriquer la ville ?
Défendre la beauté des villes et le développement durable	François de Mazières, député et maire de Versailles	Présidentielle et législatives, Comment fabriquer la ville ?
#Utiles ! L'offre économiquement la plus avantageuse en architecture, ou discours sur la valeur dans la production du cadre de vie	Denis Dessus, vice-président du Conseil national de l'Ordre des architectes	Transformons nos métiers !
A propos des idées reçues sur la profession d'architecte	Luc Monnin, architecte	Transformons nos métiers !
Jean Nouvel : « Pour sauver les banlieues, il faut contenir l'expansion urbaine »	Conseil national de l'Ordre des architectes	Présidentielle et législatives, Comment fabriquer la ville ?
Le manifeste des élus urbains	Conseil national de l'Ordre des architectes	Présidentielle et législatives, Comment fabriquer la ville ?
Lettre ouverte aux candidats à la Présidence de la République	Académie d'Architecture	Présidentielle et législatives
Logement, architecture, politique de la ville... AA interpelle 3 candidats à l'élection présidentielle	L'Architecture d'Aujourd'hui	Présidentielle et législatives
L'horizon de la ville n'est pas un mirage d'architecte, mais un commun	Michel Bourdeau, architecte	Comment fabriquer la ville ?
21 propositions de l'Ordre des architectes aux candidats	Conseil national de l'Ordre des architectes	Présidentielle et législatives
La révolution numérique : un potentiel de développement équilibré et partagé de nos territoires	Jean-Michel Daquin, président de l'Ordre des architectes d'Île-de-France	Comment fabriquer la ville ? Transformons nos métiers !
« Pour s'améliorer, il faut changer »	Jean-François Espagno	Transformons nos métiers !

liste des contributions

titre	auteur	thème
La rénovation, ce marché délaissé par les architectes	Jacques Allier	Transformons nos métiers !
Immobilier: un secteur enfin prêt à innover	Conseil national de l'Ordre des architectes	Comment fabriquer la ville ?
Vers une nouvelle gouvernance territoriale	Yannick Jadot (EELV)	Présidentielle et législatives, Transformons nos métiers !
Une sous-utilisation du potentiel des architectes	Yannick Jadot (EELV)	Présidentielle et législatives, Comment fabriquer la ville ?
« #Utiles ! » : lancement des Universités d'été de l'architecture 2017	Conseil national de l'Ordre des architectes	Comment fabriquer la ville ? Présidentielle et législatives, Transformons nos métiers !

